

PACT FOR IMPACT

A GLOBAL ALLIANCE FOR A SOCIAL
AND SOLIDARITY ECONOMY



#2

Transition
Écologique,
& Économie
Sociale
et Solidaire



SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	2
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	3
EDITOS	4
INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UN POTENTIEL PAR ENCORE TOTALEMENT DÉPLOYÉ ET VALORISÉ.....	7
PARTIE 2 : LES OPPORTUNITÉS DANS LE CLIMAT POUR L'ESS : EXEMPLES D'INNOVATIONS SOCIALES DANS LES SECTEURS CLÉS DE LA TEE	10
PARTIE 3 : LES ENJEUX ET LEVIERS D'ACTION POUR L'ESS.....	21
ANNEXES.....	27

PRÉAMBULE

A. PRÉSENTATION DE PACT FOR IMPACT

Lancé en 2019 à l'initiative de la France, PACT FOR IMPACT est une alliance globale qui vise à mettre en relation les institutions publiques à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale avec les acteurs qui s'engagent en faveur d'un monde plus juste et soutenable. L'Alliance a pour objectif de porter l'Économie sociale et solidaire (ESS) au cœur de l'agenda politique international et à accélérer son déploiement, en valorisant les initiatives existantes déjà mises en place.

B. OBJECTIFS DES PROGRAMMES THÉMATIQUES

Dans la continuité des premières discussions initiées au sein du Groupe Pilote international sur l'Économie Sociale et Solidaire (GPIESS) et prolongées lors des rencontres PACT FOR IMPACT de 2019, l'Alliance a souhaité lancer un ensemble de programmes thématiques pour mettre en valeur les réponses opportunes apportées par l'ESS aux objectifs de développement durable. Ces programmes thématiques visent à révéler des leviers mobilisables et à proposer des actions concrètes pour soutenir le développement de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en réponse aux défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle. Ces défis ont été définis par plusieurs cadres de coopération internationale adoptés par les Nations-Unies, tels que le Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030 fixant les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Accord de Paris de lutte contre les changements climatiques ou encore le Nouveau Programme pour les Villes (Habitat III) visant le renouveau du développement urbain. À travers le déploiement de ces programmes thématiques, l'Alliance PACT FOR IMPACT permettra de réaliser un état des lieux, à vocation non-exhaustive, des acteurs et initiatives d'innovations sociales et environnementales à l'œuvre pour répondre à ces défis, en prenant en compte la diversité des contextes locaux, nationaux et régionaux. Elle cherchera ainsi à promouvoir la diversité, la valeur, l'impact et la complémentarité des démarches menées en veillant à orienter les lecteurs et acteurs vers les ressources disponibles (boîtes à outil, expertise technique et financière, etc.) pour inspirer les décideurs et faciliter leur réappropriation dans le cadre de politiques publiques innovantes. Au-delà de cet état des lieux, les programmes thématiques de PACT FOR IMPACT viseront à mettre en perspective les enjeux auxquels font face les acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) pour se développer et augmenter leur impact en réponse aux défis

sociaux, économiques et environnementaux. Ils permettront d'identifier les leviers de développement à activer ou les freins à lever dans le cadre de mesures de soutien à l'Économie sociale et solidaire. Ces pistes pourront inspirer les acteurs publics qui souhaitent concevoir, accélérer et/ou évaluer les actions mises en place à l'échelle de leur territoire.

C. PRÉSENTATION DES PRODUCTIONS DE CHAQUE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE, ET MÉTHODOLOGIE

Les programmes thématiques de l'Alliance PACT FOR IMPACT donneront lieu à l'élaboration de plusieurs livrables. Sur chaque programme, sera élaboré :

- **Un guide thématique** : qui constituera une base de travail préliminaire pour les travaux des membres de l'Alliance. Ce guide, réalisé par le secrétariat permanent de l'Alliance à partir d'une revue des ressources documentaires et d'entretiens d'experts (cf. liste en annexe), permettra de présenter les principaux acteurs, initiatives, mécanismes et outils innovants existants pour soutenir le développement ou le passage à l'échelle de solutions sociales, économiques, financières et environnementales sur la thématique donnée. Chaque guide proposera également des grilles d'analyse des enjeux de développement de l'ESS en réponse à la thématique visée en vue d'alimenter les discussions des membres de l'Alliance et leurs partenaires ou interlocuteurs.
- **Des propositions d'engagement** pour inspirer les institutions publiques locales, nationales, régionales et internationales à mettre en place des actions concrètes et mesurables en faveur de l'Économie sociale et solidaire. Ces propositions seront co-construites avec les membres de l'Alliance PACT FOR IMPACT dans le cadre du groupe de travail n°2 « Coordination des programmes thématiques et suivi des engagements ». Elles donneront lieu à un appel à engagement qui sera relayé auprès des institutions publiques et privées à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'urgence autour du climat impose aujourd'hui un agenda commun pour sauvegarder la planète et la vie humaine. La confrontation de notre modèle de développement et de croissance avec les limites planétaires met en lumière l'impact de l'activité humaine sur la planète et son caractère insoutenable. Si les décideurs politiques locaux, régionaux et mondiaux font preuve d'une prise de conscience grandissante, qui se traduit par davantage de concertations et de prises d'engagements, ces dernières n'incluent que trop peu les organisations de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Ces organisations, de par leur ancrage local et communautaire, proposent cependant de nouveaux modèles d'organisation, services et biens plus responsables de l'environnement, qui peuvent contribuer et apporter des réponses innovantes à ces enjeux environnementaux. L'ESS porte en elles l'ambition, sinon le terreau, d'une exploitation raisonnable et raisonnée des ressources, des modes de gouvernances favorables aux besoins des communautés locales et en accord avec leurs environnements, une plus grande transparence des modes de production et d'utilisation des ressources.

Dans ce guide, nous montrerons que l'ESS a une grande valeur ajoutée à apporter pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et la transition écologique et énergétique (TEE) et inversement. C'est pour cette raison qu'il faut permettre aux OESS d'être reconnues comme leviers de la TEE. Nous nous concentrerons sur les 5 champs d'action particulièrement importants pour la TEE :

- **Energie et Gestion des Ressources**
- **Agriculture et Alimentation**
- **Transports et Mobilité durables**
- **Habitats et bâtiments**
- **Économie circulaire et déchets**

L'économie sociale étant une partie de la solution, son intégration limitée aux dynamiques liées au climat (financements dédiés, évolutions de la régulation et législation) révèle des enjeux sous-jacents : visibilité et lisibilité de l'ESS sur le sujet de la TEE, difficulté à solidifier le modèle économique, à passer à l'échelle, manque de reconnaissance juridique, etc. Face à ces défis, les gouvernements locaux et nationaux ont intérêt à soutenir le développement des OESS, en tant que solutions locales de la Transition et porteurs de modes de fonctionnement et de gouvernance plus durables. Il existe différents leviers d'actions et enjeux à relever pour que l'économie sociale renforce sa contribution à la TEE, en cohérence avec ses forces et compétences :

- **Démultiplier l'action** des acteurs de plaidoyer et de sensibilisation pour mobiliser et faire évoluer les pratiques.
- **Mettre à niveau les connaissances et compétences** des acteurs qui ne sont pas encore sensibilisés, sur les sujets du climat et de l'environnement.
- **Proposer de nouveaux modèles de consommation et de production**, et donc les activités et emplois qui participeront à construire un nouveau paradigme de développement plus social.
- **Participer à relocaliser les outils de production et développer des offres en accord avec les ressources locales** pour capitaliser sur l'ancrage local et territorial de l'économie sociale, levier de la TEE et du recentrage sur l'économie réelle.
- **Engager des changements et légiférer** à l'occasion de la relance verte et sociale et saisir l'opportunité de la pandémie pour faire changer les pratiques et développer des nouveaux modèles économiques.

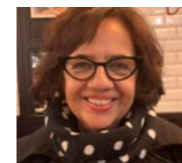


EDITOS



« **La transition écologique est indispensable, et elle doit être socialement équilibrée, inclusive et acceptable. L'enjeu est d'adapter notre économie à une urgence climatique qui nous impose d'innover rapidement.** Les gouvernements locaux et nationaux disposent de puissants leviers pour intégrer l'ESS à la transition écologique : accompagner leur passage à l'échelle, soutenir la coopération sur les territoires, activer la transformation économique via la commande publique et les plans de relance, etc. Ce guide recense les solutions développées à travers le monde par l'ESS pour apporter leur contribution à la transition écologique. Il recense également les pratiques inspirantes des gouvernements locaux et nationaux pour accompagner ces structures et leur développement. Il permettra, je l'espère, de nourrir les travaux des membres de PACT FOR IMPACT pour co-construire des engagements ambitieux en faveur de la transition écologique. »

Olivia GREGOIRE, Secrétaire d'Etat de la France
chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable.



« L'Inde dispose de lois solides et d'un certain nombre de programmes politiques qui découlent de directives sur le développement durable. Malheureusement, nous n'avons pas de politique claire, nous n'avons pas la vision nécessaire pour une politique claire. Nous devons passer de politiques axées sur les besoins énergétiques de base à des politiques axées sur les besoins plus productifs des gens. Il est difficile de répondre aux besoins de divers secteurs. Selon la situation, il faut à la fois des technologies à grande échelle et des technologies décentralisées. Le manque de discipline réglementaire à l'égard des grandes entreprises les éloigne des couches les plus pauvres de la société, ce qui conduit au chômage et à la désresponsabilisation. Les entreprises sociales ont un rôle clé à jouer, mais elles manquent de moyens financiers et de capitaux. L'émergence de la bourse sociale verra l'apparition de nouveaux instruments qui pourraient être utilisés par les entreprises sociales dans le secteur de l'énergie. **La clé sera de savoir à quel moment les différentes parties prenantes seront capables d'adopter la complexité pour avoir un impact.** »

Anita AHUJA, Co-fondatrice et Présidente de Conserve India



« Le Cameroun dispose d'un cadre juridique et institutionnel porteur pour le développement de l'ESS. Les structures de représentation locales (RELES), régionales (RERES) et le réseau national du REMCESS permettent d'accompagner et structurer les acteurs de l'économie sociale, qui peuvent ainsi jouer un vrai rôle dans la Transition Ecologique du pays. Par exemple, avec l'implication des collectivités locales, des coopératives et des associations, le REMCESS accompagne la mobilisation des acteurs de l'économie sociale pour une meilleure protection de l'environnement au sein des territoires. Cela se fait à travers des initiatives pour la gestion participative et durable des forêts, la gestion participative et conservation de la biodiversité des mangroves, la protection des lacs et rivières, l'accès à l'électricité en milieu rural et urbain, au service des activités des acteurs de l'Économie Sociale, la sensibilisation au recyclage des emballages plastiques. **C'est la collaboration entre acteurs de tous horizons qui permet le développement de projets à impacts social et environnemental.** »

Monique AYI Epse NKAMGNA,
Maire de Dzeng et Présidente a.i du REMCESS

INTRODUCTION

L'urgence autour du climat impose un agenda commun pour sauvegarder la planète et la vie humaine. La confrontation de notre modèle de développement et de croissance avec les limites planétaires met en lumière l'impact de l'activité humaine sur la planète et son caractère insoutenable.

Ce cadre a été repris par les institutions internationales pour démontrer l'urgence de la prise en compte du réchauffement climatique. Parmi les 9 processus [1] et systèmes qui régulent la stabilité et résilience du système terrestre, les altérations sont notamment le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'acidification des océans ou encore la surexploitation & dégradation accélérée des sols. Le changement climatique et la perte de biodiversité sont deux phénomènes distincts, mais malgré leur interconnexion soit reconnue par les scientifiques et par les leaders politiques, ils sont encore largement adressés séparément, alors qu'ils devraient être reliés dans une démarche commune. Le rapport publié conjointement par le GIEC et l'IPBES [2], première collaboration entre ces deux organismes sur l'état des connaissances scientifiques sur ces deux thématiques, lance un appel commun pour l'interconnexion de ces deux enjeux, et les conclusions sont sans appel. Limiter le réchauffement climatique pour assurer un climat habitable et protéger la biodiversité sont des objectifs qui se renforcent mutuellement, et leur réalisation est essentielle pour fournir des avantages durables et équitables aux personnes. Les mesures étroitement axées sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique peuvent avoir des impacts négatifs directs et indirects sur la nature et les contributions de la nature aux populations. Les mesures se concentrant étroitement sur la protection et la restauration de la biodiversité ont généralement d'importants avantages d'entraînement pour l'atténuation du changement climatique, mais ces avantages peuvent être sous-optimaux par rapport aux mesures qui tiennent compte à la fois de la biodiversité et du climat.

Ainsi, traiter le climat, la biodiversité et la société humaine comme des systèmes couplés est la clé du succès des interventions politiques [3].

La prise de conscience grandissante des décideurs politiques se traduit par davantage de concertation et des prises d'engagement au plus haut niveau. Ces enjeux de long-terme sont inscrits dans plusieurs agendas politiques internationaux, programmes et accords de développement mondiaux tels que :

• **Le « Programme 2030 des Nations Unies pour le développement durable »**, adopté en 2015 et portant sur la réalisation des

17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce Programme a pour ambition de transformer le monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités, en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030. Parmi les 17 ODD, 7 concernent spécifiquement la transition écologique et énergétique et la protection de l'environnement : faim zéro (2), eau propre et assainissement (6), énergie propre et d'un coût abordable (7), villes et communautés durables (11), consommation et production responsables (12), mesures relatives à la lutte contre le réchauffement climatique (13), via aquatique (14), vie terrestre (15).

- **L'Accord de Paris pour le Climat**, adopté à l'issue de la COP 21 en décembre 2015 et conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cet Accord fixe pour objectif global de maintenir le réchauffement climatique en deçà des 2 degrés, en s'efforçant de limiter la hausse des températures à 1,5 degrés par rapport au niveau préindustriel. Malheureusement, cette limite devrait être atteinte d'ici seulement quatre ans, en 2025, estime l'Organisation météorologique mondiale. Un dépassement dans un premier temps temporaire, qui alerte sur l'insuffisance des actions mises en place [4].
- **Le Nouveau Programme pour les Villes (Habitat III)** : ce nouvel agenda urbain a été adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable (Habitat III) à Quito (Équateur) en octobre 2016. Il souligne l'interaction entre urbanisation harmonieuse et création d'emplois, entre qualité de vie et opportunités de subsistance. En particulier, il formule des engagements porteurs de changements en faveur d'un développement urbain durable, qui s'articulent notamment autour d'un "développement urbain écologiquement viable et résilient" [5].
- **Certains accords régionaux comme l'EU Climate Law [6]** comptent beaucoup pour le nivellement vers le haut des engagements internationaux. L'annonce d'objectifs de réduction des émissions nettes de gaz à effets de serre de 55% par rapport à 1990 pour l'Union Européenne le 22 avril 2021 a été suivie de peu par l'annonce de M. Biden indiquant que les Etats-Unis visent une réduction de leurs GES de 50% à 52% par rapport aux niveaux de 2005, le 23 avril à l'occasion du Leaders Summit on Climate.

L'ensemble des acteurs publics, les Etats, collectivités territoriales et locales, institutions publiques ont l'obligation de mettre en œuvre les engagements pris par les Etats pour s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et transposés dans deux types de documents [7] :

- **Les NDC (National Determined Contribution)**, ont été communiquées par 192 Etats Parties à la CCNUCC [8] (en avril 2021) qui sont censées être traduites en lois & régulations nationales pour définir les mesures de réduction des émissions de GES à plus ou moins court terme. Les pays ont inscrit dans ces NDC les mesures d'atténuation qu'ils vont prendre pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Ils y communiquent également les mesures pour renforcer leur résilience afin de s'adapter aux effets de la hausse des températures, il s'agit là de mesures d'adaptation.
- **Les LT-LEDS (Long-Term Low Emission Development Strategies), stratégies de développement à long terme** à faibles émissions de GES, consistent à encadrer et planifier l'effort de long terme. Ces stratégies de long terme s'inscrivent souvent dans des plans de développement nationaux préexistants, qui intègrent de manière plus systématique et visible le climat depuis l'Accord de Paris. C'est le cas par exemple du Plan Sénégal Émergent, ou du Nouveau Modèle de Développement du Maroc.

Enfin, si l'agenda politique international tend à converger en faveur de la lutte conjointe contre le réchauffement climatique, les efforts nécessaires sont différents selon les pays.

- **Les pays à moyen et faible revenu doivent avoir la possibilité de poursuivre leur croissance, levier nécessaire à leur développement.** Toute la question est de savoir quelle croissance, sur des trajectoires bas carbone et résilientes et qui ne « laissent personne derrière », sans reproduire les erreurs du passé, et avec pour boussole les ODD. La relance post COVID-19 peut représenter une véritable opportunité pour justement entreprendre des changements, des initiatives et des investissements qui vont permettre de « build forward better ». Il reste difficile de parler de transition écologique dans les pays en développement lorsque la majorité de la population appartient au bottom of the pyramid et que le niveau de pauvreté, d'inégalité, d'exclusion, de développement humain sont incompatibles avec la satisfaction des besoins humains de base.

- **Les émissions de CO2 sont considérablement plus importantes dans les pays à haut revenu, ce qui signifie que les efforts de réduction des émissions doivent être entrepris prioritairement dans ces pays.** Un rapport de l'Oxfam a montré que les 10% les plus riches (environ 630 millions de personnes) sont à l'origine de 52% des émissions cumulées de CO2. Les 1% les plus riches (environ 63 millions de personnes) représentaient à eux seuls plus de 15% des émissions cumulées, c'est plus du double que les 50% les plus pauvres (environ 3,1 milliards de personnes) ou plus que les émissions totales cumulées de l'ensemble des citoyens et citoyennes de l'UE [9].

L'ESS doit tirer parti de cette convergence des Etats et des agendas politiques internationaux et apporter leur contribution à la transition écologique et énergétique. Pour ce faire, ce guide thématique a vocation à :

- **Inciter** l'ensemble des organisations de l'ESS (OESS) à se positionner sur le climat, et à apporter leur contribution et valoriser auprès des pouvoirs publics et des financeurs les structures qui sont déjà actives
- **Identifier** le(s) secteur(s) et les chaîne(s) de valeur(s) où l'ESS peut avoir l'effet le plus moteur sur la protection de l'environnement et contribuer à la transition écologique et énergétique (TEE).
- **Donner des clés** aux pouvoirs publics pour favoriser et accompagner le développement des OESS en tant que contributeurs aux objectifs de la TEE.

L'économie sociale porte déjà les modèles d'organisation et de gouvernance propres aux enjeux du climat. Toutefois, il ne faut pas idéaliser la contribution des OESS à la transition écologique et énergétique. Les champs d'activité sont très variables donc il serait dangereux de généraliser. Et d'autre part, si les modes d'organisations et de fonctionnement sont ceux nécessaires à l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation, cela ne signifie pas que le cœur d'activité est forcément cohérent avec la TEE.





**1. LA CONTRIBUTION
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
UN POTENTIEL PAR ENCORE
TOTALEMENT DÉPLOYÉ
ET VALORISÉ**

A. L'ÉCONOMIE SOCIALE A UNE GRANDE VALEUR AJOUTÉE À APPORTER POUR CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE (TEE)

a. L'ESS porte intrinsèquement certaines spécificités particulièrement adaptées à la mise en place de la TEE et à la recherche de nouveaux modèles économiques

L'économie sociale participe à l'ouverture du débat vers un changement de paradigme, pour construire de nouveaux modèles de consommation et de production. Elle pointe la responsabilité du modèle capitaliste et de la croissance déraisonnée sur-consommatrice de ressources. La définition de l'ESS du RIPESS montre que ce réseau se fait le porte-voix de cette vision : « Au cours des dernières années, un mouvement global de l'ESS est en train d'émerger, une alternative à l'économie de marché du capitalisme, qui aspire à un changement systémique pour construire une société et une économie au service des gens et de la planète. » Elle porte en elle l'ambition, sinon le terreau, d'une exploitation raisonnable et raisonnée des ressources, des modes de gouvernance favorables aux besoins des communautés locales et en accord avec leurs environnements, d'une plus grande transparence des modes de production et d'utilisation des ressources (financière, naturelles, etc) [10].

« Le monde a besoin d'une nouvelle ère de justice sociale fondée sur un idéal de développement durable. Une ère dans laquelle l'action des pouvoirs publics tiendra compte des besoins des êtres humains et de notre planète Terre et se fondera sur le principe de l'équité ; une ère dans laquelle les avantages de la mondialisation seront répartis équitablement [...] [11]

D'autre part, les méthodes d'organisation, de fonctionnement et de gouvernance des OESS sont cohérentes avec les solutions nécessaires à la TEE.

• **Développement économique local et gestion participative des ressources** : L'économie sociale est caractérisée par des structurations à l'échelon local, rassemblant et représentant les membres de la communauté. Cette présence locale est favorable à des systèmes de production moins consommateurs de transports, plus cohérents avec les ressources locales, et donc respectueux de l'environnement. L'économie sociale est basée sur les savoir-faire, les ressources et les capacités de financement locale. L'intégration des différentes parties-prenantes dans la gouvernance permet une gestion participative des ressources employées. Les OESS peuvent contribuer à renforcer les marchés et économies locales, de créer de la confiance et du lien social, de créer

des emplois localement.

- **Capacité à poursuivre simultanément des objectifs divers** : Ces structures ont une vision de long terme qui est compatible avec les enjeux du climat, contrairement à la vision plus orientée sur le court-terme de la maximisation du profit des entreprises classiques. Elles n'ont pas d'incitation à externaliser les impacts sociaux et environnementaux dans une logique de maximisation du profit. Elles peuvent donc concilier des objectifs sociaux et environnementaux plus facilement.
- **Gouvernance démocratique** : La majorité des structures possèdent des systèmes de gouvernance participative incluant les différentes parties prenantes de la structure : salariés, clients, bénéficiaires, financeurs. Elles permettent donc d'étendre la démocratie à la sphère économique et d'ouvrir au débat les orientations stratégiques de la structure, plutôt que de favoriser les intérêts d'un groupe de parties-prenantes, comme les actionnaires. Les liens et relations noués avec les acteurs locaux poussent ces structures à participer à la gouvernance locale participative et peuvent faciliter la gestion des risques au sein de la communauté.
- **En-capacitation et sensibilisation des citoyens et des acteurs publics et privés sur des phénomènes environnementaux** : Les phénomènes liés au changement climatique, à la perte de biodiversité et à l'impact de l'activité de l'homme sur la planète sont très complexes, même si localement ils sont de plus en plus souvent très concrets. Il y a donc un enjeu à contribuer à la prise de conscience, à l'information et à la sensibilisation positive constituent des enjeux clés de la transition écologique et un véritable vecteur de changement. En complément de leurs autres activités, les structures de l'ESS se montrent très impliquées dans ces dynamiques de sensibilisation. Elles se concentrent globalement sur le grand public ou leurs bénéficiaires, mais pourraient très bien adresser plus largement les messages qu'elles portent, à des acteurs privés ou institutionnels, puisqu'elles possèdent les outils pédagogiques.

b. Certains acteurs de l'économie sociale contribuent déjà directement à la TEE

Certains acteurs, en particulier ceux qui sont déjà impactés par le changement climatique et incités à proposer des solutions, s'appuient déjà sur les modèles d'action de l'ESS pour répondre aux besoins économiques / sociaux liés à la transition écologique. Les impacts du changement climatique se font déjà sentir, particulièrement dans les pays du Sud : inondations, phénomènes climatiques extrêmes, montée du niveau de la mer, feux de forêt, amoindrissement des ressources en eau potable, sécheresses et canicules, disparition d'espèces comme les abeilles, etc. Il est établi que les conséquences du changement climatique sont et seront les plus sévères dans les pays les plus vulnérables et ayant le moins la capacité à y faire face, en termes de pauvreté et de fragilité notamment. En 2020, parmi les 20 pays les plus vulnérables et les moins préparés à s'adapter au changement climatique (selon le ND-Gain Index), 12 étaient en conflit : « Problèmes sécuritaires et d'accès aux terres, manque d'infrastructures vitales, moindre accès à l'eau, concentration de populations déplacées et pression sur les ressources naturelles – autant de paramètres qui affaiblissent la capacité d'un pays à s'adapter et aider leur population à résister aux chocs environnementaux » [12].

D'autres acteurs transforment leur mode de production et modèles d'affaires pour mieux y prendre en compte leur impact environnemental, que ce soit par obligation légale, impératif économique ou en réponse à la demande des citoyens/consommateurs. De manière générale, les acteurs privés doivent se soumettre à des cadres légaux de plus en plus contraignants sur le climat mis en place par les législateurs dans le cadre de l'Accord de Paris et des transpositions nationales évoquées précédemment. Dans le cadre des marchés publics par exemple, les exigences et contraintes environnementales se développent. Les acteurs du privé doivent partir du principe que ces contraintes environnementales vont s'accroître et les anticiper, sous peine d'accumuler un retard qui les pénalisera par rapport à leurs concurrents. Ils doivent notamment analyser et répondre à 2 types de risques : les risques physiques liés au changement climatique (qui peuvent affecter leurs business model, assets, etc.) et les risques de transition [13] (impacts financiers incertains, positifs ou négatifs, qui résultent des effets de la mise en place d'un modèle bas-carbone sur les acteurs économiques). De même, une autre forme d'incitation est à trouver du côté des changements de comportement des consommateurs et de la société civile qui questionnent de plus en plus les modes de production et de distribution, et demandent plus de transparence. Les acteurs privés peuvent

mettre en jeu leur réputation et leur performance économique en sous-estimant ou en n'anticipant pas assez l'évolution des comportements de consommation.

Enfin, certains acteurs apportent une contribution active à la transition écologique grâce à leur rôle de plaidoyer sur le climat. Les campagnes de sensibilisation du grand public pour le changement des comportements de consommation se développent largement grâce aux acteurs de l'ESS. On peut citer par exemple [Oxfam](#) pour la lutte contre la pauvreté et les inégalités, le [WWF](#) pour la préservation du vivant, [Greenpeace](#) sur l'agriculture, le nucléaire, le climat, les forêts et les océans, ou encore [Surf Rider Foundation](#) et la pollution plastique des océans, etc. Les acteurs de l'ESS assurent régulièrement ce rôle de plaidoyer grâce à leur proximité vis-à-vis des citoyens. C'est un levier majeur de la transition écologique et énergétique, pour sensibiliser, faire évoluer les comportements. D'autant plus qu'il y a un enjeu sur la crédibilité du plaidoyer à l'heure des fake news et de la remise en question de la parole sachante. Les changements doivent être systémiques et venir de tous les côtés. D'où l'importance de travailler sur la prise de conscience, l'information, la sensibilisation. Cela passe par exemple par la vulgarisation de l'information, à laquelle contribue par exemple le concept de « jour du dépassement » qui arrive chaque année plus tôt et qui symbolise le fait que l'humanité consomme plus de ressources que ce que la planète est capable de régénérer en un an, pour puiser de manière irréversible dans les ressources non renouvelables de la Terre.



On voit également fleurir de nombreuses initiatives bottom-up, où la parole citoyenne s'exprime et se consolide pour attirer l'attention des acteurs institutionnels et privés sur des enjeux de société.

La plateforme change.org rassemble par exemple des centaines de millions de personnes qui soutiennent des causes via des pétitions. La mobilisation se fait également devant la justice et le nombre de contentieux climatiques opposant citoyens et associations à des institutions publiques ou à des acteurs privés explose. Le [Sabin Center for Climate Change Law](https://www.sabin.com), de l'Université de Columbia, dénombrait plus de 1 500 affaires dans le monde en 2020. En décembre 2019, la Fondation Urgenda a remporté le procès contre le gouvernement néerlandais, contraint de relever ses ambitions en termes de diminution des émissions de GES. Des procès similaires se sont tenus en France (l'Affaire du Siècle), en Belgique (l'Affaire Climat), en Irlande, au Pakistan, en Colombie. Les entreprises sont également touchées par les contentieux judiciaires, et la condamnation aux Pays-Bas en juin 2021 de la multinationale pétrolière Shell devrait faire augmenter ce type de recours contre des entreprises [14]. L'entreprise, accusée par six autres ONG, dont [Greenpeace](https://www.greenpeace.org) et [ActionAid](https://www.actionaid.org) de ne pas s'aligner sur l'Accord de Paris, a été condamnée à réduire de 45% par rapport à 2019 ses émissions de GES d'ici à 2030. D'autre part, en Europe, les mobilisations étudiantes et de la jeunesse se multiplient pour défendre une autre vision de l'éducation et de l'emploi. Le [manifeste étudiant pour un réveil écologique](https://www.manifeste-ecologique.org), mouvement que l'on retrouve en France en Suède, en Espagne au Royaume-Uni, en Allemagne, demande des cursus d'éducation supérieurs et formation professionnelle à la hauteur des enjeux climatiques et des emplois qui ont du sens dans des entreprises ayant un impact positif sur l'environnement. Mais si beaucoup d'OESS sont déjà acteurs de la TEE, ce n'est pas le cas de toutes les structures. Les OESS doivent voir la dynamique du climat comme une opportunité. La dynamique internationale autour du climat est un formidable levier de financement pour un changement de système. Il incombe aux OESS de s'inscrire dans cette dynamique.

B. MAIS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A ENCORE UN FAIBLE POIDS ET SOUTIEN ALLOUÉ PAR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS LA DYNAMIQUE DE LA TEE

La communauté internationale s'est fixée des objectifs pour limiter le réchauffement climatique que les États transposent dans leurs législations nationales avec des échelons progressifs. L'économie sociale est déjà une partie de la solution, mais son intégration dans la dynamique (financements dédiés, évolutions de la régulation et législation, etc.) ne va pas non plus de soi. Cette intégration limitée est notamment liée à des enjeux sous-jacents : visibilité et lisibilité de l'ESS en général et sur le sujet de la transition écologique en particulier, difficulté à passer à l'échelle, difficulté d'accès au financement dédié à la TE, etc.

a. Problème de représentation des structures dans les mécanismes de TEE

Les OESS sont rarement mentionnées comme solution et levier pour la transition écologique et énergétique, par manque de structure et de visibilité. Si le secteur est mentionné dans le plan de développement de certains pays, il est rarement associé aux enjeux environnementaux. L'enjeu premier autour de l'ESS dans de nombreux pays est d'établir un cadre juridique favorable encadrant et facilitant l'activité des entrepreneurs sociaux, puis de structurer l'accompagnement et le soutien dont peuvent bénéficier ces acteurs, c'est une étape préalable pour penser ce secteur comme un levier de réponse aux enjeux environnementaux. Sans cadre juridique et écosystème d'accompagnement, le secteur n'est pas suffisamment structuré et visible pour être mis à contribution. D'autre part, beaucoup de structures ont des difficultés à passer à l'échelle, car elles ont besoin de stabiliser leur modèle économique en priorité. Ainsi, les contributions qu'elles apportent à la transition écologique peuvent donc être concentrées et d'ampleur restreinte. Elles gagneraient en visibilité et en impact à passer à l'échelle et à être reproduite plus largement.

Ainsi, les OESS bénéficient très peu des mécanismes de financement et de développement thématiques dédiés au climat. La majorité des programmes et politiques publics liés à la transition écologique vise plus largement les acteurs économiques et donc intègre l'économie sociale par défaut mais pas à dessin. Ensuite, dans la mise en œuvre sur le terrain de ces programmes, les moyens financiers et les ressources alloués arrivent rarement à destination des structures de l'économie sociale qui, bien souvent, ne sont pas suffisamment

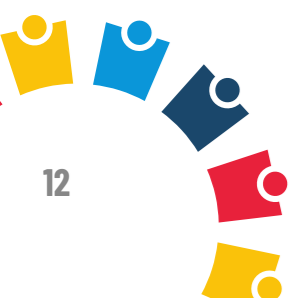
structurées pour aller capter ces flux.

b. Capacité limitée à inspirer et irriguer les négociations et leur déclinaison dans les politiques publiques

Il existe peu de plaidoyer international sur l'ESS en tant que contributeur à la TEE. Il existe plusieurs relais de l'action des acteurs privés dans la lutte contre le changement climatique, mais les acteurs de l'ESS sont partiellement positionnés et valorisés sur ces relais

LE PRIX ÉQUATEUR DU PNUD récompense et met en lumière des initiatives qui relèvent souvent de l'entrepreneuriat et de l'ESS dans le Global South, ou encore à des initiatives similaires pour les **YOUNG CHAMPIONS OF THE EARTH DE L'UNEP**. En parallèle des négociations interétatiques pour le climat, les acteurs privés sont mis à contribution pour assurer la mobilisation à travers les Champions du climat (High-level climate champions des Accords de Paris). Le pays hôte de la prochaine COP et le pays hôte actuel sont représentés chacun par un champion, acteur privé, qui assurent les campagnes de mobilisation *Raise to zero* et *Raise to resilience*, pour développer des programmes de neutralité carbone et de résilience, et valoriser les initiatives au **MARRAKECH PARTNERSHIP FOR GLOBAL CLIMATE ACTION (MPGCA)**.

Or les OESS sont très peu présentes dans ce recensement d'initiatives. Le Secrétaire Général de la **COP26 de Glasgow** **essaie de mettre en place une coalition mondiale du secteur privé en faveur de la neutralité carbone**, un développement intéressant à suivre pour les acteurs de l'ESS en tant que contributeur, et partenaire des entreprises privées « classiques ». Enfin, le [Global Compact](https://www.un.org/globalcompact) peut également être un relais de plaidoyer au niveau mondial pour l'action des acteurs privés en faveur des ODD et incidemment de l'ESS. L'économie sociale doit se positionner plus systématiquement sur ces dynamiques et montrer qu'elle propose des solutions et des Champions du climat.





**2. LES OPPORTUNITÉS
DANS LE CLIMAT POUR
L'ESS : EXEMPLES
D'INNOVATIONS SOCIALES
DANS LES SECTEURS CLÉS
DE LA TEE**

De par leur mode de fonctionnement, leur présence locale sur les territoires, leur gouvernance démocratique et leur poursuite d'un idéal de justice et de solidarité économique, l'ESS incarnent et portent les solutions de la transition écologique et énergétique. L'objectif de cette seconde partie est d'illustrer les secteurs et activités sur lesquels les acteurs de l'ESS sont déjà impliqués et ceux sur lesquels ils pourraient être amenés à se positionner ou se développer. Chacun de ces secteurs est exposé à des enjeux spécifiques en lien avec la TEE, et réunit des acteurs de l'ESS qui apportent déjà une contribution significative à la recherche de solutions innovantes à ces enjeux.

A. ENERGIE & GESTION DES RESSOURCES



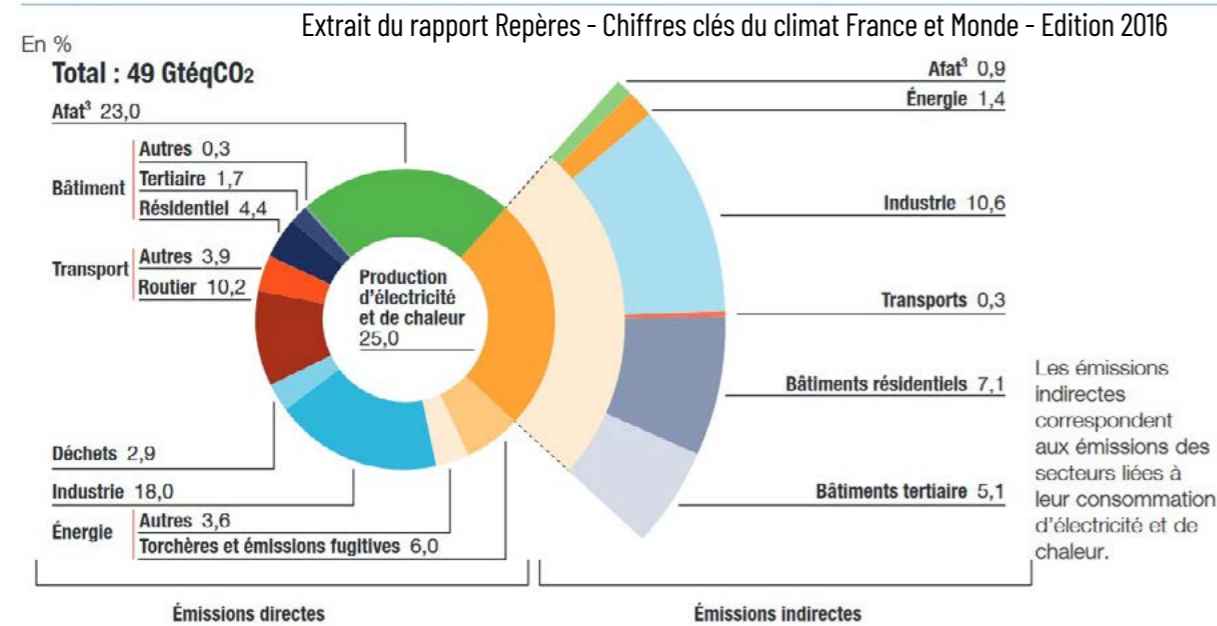
a. Enjeu :

Les enjeux liés à la gestion de l'eau potable et à son assainissement touchent également de nombreuses régions du monde. Avec le réchauffement climatique, les sécheresses et épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents et intenses. Ces phénomènes aggravent d'année en année la tension sur l'eau, dans des territoires de plus en plus nombreux. Les conflits liés à la gestion de l'eau sont vraisemblablement appelés à se développer, en particulier dans les pays à faibles revenus, qui sont touchés en première ligne par le réchauffement climatique. Ce dernier crée un contexte de rareté de l'eau, de concurrences exacerbées pour l'accès à cette ressource, dans des territoires qui pâtissent bien souvent d'un faible niveau de maîtrise des technologies permettant une plus grande valorisation de ce bien. On assiste aussi au phénomène de financiarisation de l'eau, qui devient un bien privé sujet à la spéculation, par exemple en Australie, ou en Californie, Etats-Unis. **D'après le rapport du GIEC en 2014 (3ème groupe de travail), le secteur de**

l'énergie représente 35% des émissions mondiales de GES en 2010 [15]. Cela représente les émissions directes du secteur de l'énergie, mais aussi les émissions indirectes des autres secteurs, l'industrie, les bâtiments, etc. En seconde position, on trouve le secteur agricole (Agriculture, foresterie, etc) avec 23% des émissions, l'industrie avec 18%, le transport avec 14,1%, les bâtiments avec 6,4% et les déchets avec 2,9%.

Les structures de l'ESS proposent de reconsidérer l'énergie comme un bien commun, et sont donc à l'origine d'initiatives citoyennes solidaires autour des questions d'énergie. L'idée est de rapprocher les citoyens et consommateurs des systèmes de production et de distribution respectueux de l'environnement en apportant plus de transparence et de démocratie dans leur gouvernance. Les structures de l'ESS se positionnent quasi systématiquement sur les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque en particulier). Elles peuvent permettre d'enclencher les plans climats-énergies fixés par les Etats et régions (ex : en France, le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)).

Répartition des émissions mondiales de GES par secteur en 2010



3. Afat : agriculture, foresterie et autres affectations des terres.

Source : Giec, 3^e groupe de travail, 2014

b. Types d'activités :

Les projets citoyens et participatifs d'énergies renouvelables constituent un vrai levier de la transition énergétique. Les structures de l'ESS sont les meilleurs catalyseurs des pratiques de gouvernance et de gestion ouvertes et transparentes et d'utilisation de technologies plus respectueuses de l'environnement, plus compatibles avec une vision locale et de bien commun de l'énergie. De nombreuses coopératives rassemblant les citoyens sont déjà présentes sur la production d'énergies renouvelables. Elles génèrent des bénéfices pour la communauté.

L'Allemagne est régulièrement citée comme pionnière en la matière, où la production citoyenne n'est pas un phénomène de niche et montre que ce modèle peut se généraliser à grande échelle. En 2017, 32% des installations d'énergies renouvelables en Allemagne étaient gérées par des citoyens. Cependant, la dynamique était portée par les tarifs d'achats garantis. Ils ont été supprimés en 2014 dans le cadre de la mise en concurrence des projets via des appels d'offre visant à réduire le coût de soutien aux énergies renouvelables, plus adaptés aux grands énergéticiens [16]. L'exemple allemand nous montre que le modèle des coopératives citoyennes peut rester fragile et dépendant des évolutions réglementaires, dans un cadre très normé comme c'est souvent le cas des pays à haut revenu.

Exemples d'initiatives :

- > En Espagne, **SOM ENERGIA** est une REScoop (Renewable Energy Sources Cooperative) qui rassemble 65 000 sociétaires et 100 000 consommateurs d'électricité.
- > En France, des projets se sont développés grâce notamment au financement participatif (crowdfunding) depuis 2014. On peut citer par exemple la coopérative **ERCISOL** qui assure la production et distribution d'énergie renouvelable, via des centrales hydrauliques, des chaufferies bois-énergie ou biomasse, etc.
- > **ENERCOOP** est un fournisseur d'électricité en coopérative SCIC, dont la gouvernance est gérée collectivement et associe consommateurs, producteurs, salariés et partenaires de la coopérative.

Pour renforcer et développer leur présence dans la TEE, les acteurs de l'ESS peuvent se mutualiser pour constituer des fournisseurs régionaux coopératifs. Ils peuvent également élargir leur champ d'action en développant l'autoconsommation collective, en créant des réseaux de chaleur renouvelable et des coopératives d'efficacité énergétique, ou encore en s'engageant sur le terrain de la mobilité électrique partagée (cf. partie E.). Ils peuvent aussi faire appel à d'autres structures pour les accompagner dans le lancement et le financement d'un projet énergétique, notamment sur l'appui technique et administratif pour ces projets complexes. En France, **ENERGIE PARTAGÉE** accompagne, promeut et finance les projets citoyens de production d'électricité verte sous forme de coopérative. Par ailleurs, les gouvernements peuvent mobiliser les aides publiques pour financer les études de faisabilité et une partie de l'investissement, et fixer des tarifs de soutien (de rachat de l'énergie produite) pour permettre d'atteindre l'équilibre et la rentabilité économique des projets.

La tendance de décentralisation des systèmes énergétiques se structure aussi sous la forme des smart grid (réseaux électriques intelligents). Ils permettent à la fois une meilleure efficacité énergétique en diminuant les pertes en ligne, et en optimisant le rendement des moyens de production utilisés en fonction de la consommation instantanée. Et, ils permettent de rapprocher le système énergétique des citoyens, avec des réseaux décentralisés et territorialisés de microcentrales ou petits producteurs, donnant la possibilité aux citoyens de participer à la production, en parallèle de leur consommation. Les investissements colossaux nécessaires aux smart grid constituent une barrière à l'entrée significative et les acteurs de l'ESS sont encore peu présents. Mais ils ont bien les compétences nécessaires pour monter les microcentrales et emmener les citoyens dans la démarche, et donc de s'intégrer dans ces projets de grande échelle.

Dans les pays à faible revenu, des entrepreneurs et acteurs de l'économie sociale assurent l'accès à l'énergie des populations rurales.

Exemples d'initiatives :

- > Au Bangladesh, la **GRAMEEN SHAKTI** a enclenché dans les années 1990 l'électrification rurale via la technologie photovoltaïque solaire, et développent depuis d'autres programmes, comme des systèmes de cuisson améliorés qui réduisent la pollution intérieure liée aux fumées de combustion, et les usines de compostage pour la fabrication de biogaz.
- > En Afrique, de nombreux entrepreneurs comme **OOLU SOLAR** et **BAOBAB+** en Afrique de l'Ouest ont développé les kits solaires pour les foyers ruraux. Le kit est progressivement remboursé via le téléphone et la technologie "pay-as-you-go" qui permet de contrôler les kits solaires à distance [17].
- > L'ONG **SOUTHSOUTHNORTH** développe des programmes et projets d'énergies renouvelables dans les pays à faible revenu. Par exemple, le programme Programmatic Clean Development Mechanism (CDM) in Low and Middle income housing en Afrique du Sud et au Cap Vert, a consisté dans un premier temps en des formations pour les jeunes sur la rénovation de toits pour la performance énergétique, et l'installation de matériel photovoltaïque solaire. Puis dans un second temps, le programme a permis la mise en place d'un fonds fiduciaire communautaire pour superviser l'établissement d'une entreprise de services énergétiques communautaires durables.
- > Alors que l'électrification et l'accès à l'énergie revêt une importance cruciale pour la sécurité et le développement des territoires, de nombreux projets ESS permettent de concrétiser durablement des solutions innovantes. Ainsi, **le projet FEDACAM** est une initiative portée par la section camerounaise du REFELA (Réseau des Femmes élues locales), qui a pour but d'équiper en énergie 10 régions du Cameroun avec des solutions technique adaptées, notamment par des systèmes photovoltaïques.

La précarité énergétique est également un enjeu dans les pays à haut revenu, où les populations à faibles revenus peuvent avoir du mal à régler leurs factures énergétiques.

Les pouvoirs publics peuvent palier à cette précarité en encadrant le prix de l'énergie (gaz et électricité pour le chauffage et la cuisson). Ils peuvent également allouer des budgets pour encourager les ménages à assurer l'isolation thermique de leurs foyers. Cependant ces mesures sont souvent sous-utilisées car elles nécessitent que les populations soient informées des aides auxquelles elles ont accès. D'autre part, lorsque ces aides sont octroyées après l'engagement des frais de rénovations, cela peut dissuader les ménages d'effectuer les démarches.

Au-delà de repenser un système de production et de distribution de l'énergie qui soit plus proche des consommateurs et produise à partir d'énergies renouvelables, l'enjeu est également d'envisager sérieusement la sobriété et l'efficacité énergétique. Se pose aussi la question d'analyser l'ensemble du cycle de vie des systèmes énergétiques : quelles matières premières, comment sont-elles produites, d'où viennent-elles ? En effet, les énergies renouvelables ne sont pas sans contraintes environnementales : matières premières pour la fabrication des équipements, utilisation des sols et espaces naturels, etc.

L'ESS permet aussi une gestion des ressources naturelles plus durable, notamment des ressources qui devraient être protégées, comme le sont les forêts. Ainsi, la commune de Dzung (Cameroun) a signé une convention avec le Réseau Local de l'Économie Sociale et Solidaire (RELESS) de son territoire, partenariat public-privé pour impliquer plus d'acteurs de l'économie sociale dans la gestion des massifs forestiers, et notamment en instaurant une gestion participative et durable des forêts.

B. AGRICULTURE & ALIMENTATION



a. Enjeux :

Le sujet de l'agriculture et de l'alimentation est fondamental puisqu'il cristallise les **enjeux sociaux** de nourrir toutes les populations, avec les apports en nutriments nécessaires, à un juste prix à la fois accessible pour les consommateurs et rémunérateur pour les producteurs, et les **questions environnementales** d'utilisation des terres, de déforestation, d'utilisation d'intrants chimiques, des modes de distribution et de consommation, et bien sûr de changement climatique en lien avec les émissions de GES.

La malnutrition, qui couvre à la fois la sous-alimentation et la suralimentation, est présente dans tous les pays du monde. En 2020 une personne sur neuf souffre de la faim et une sur trois est en surpoids ou obèse (Global Nutrition Report 2020). Les Nations Unies estiment que la malnutrition touchera 2 milliards de personnes supplémentaires d'ici à 2050 [18]. La pandémie de la Covid a aggravé la situation, le PNUD a annoncé que « le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les pays à développement humain faible ou moyen augmenterait de 626 millions dans le scénario «COVID Baseline» à 753 millions dans le scénario «High Damage». La COVID-19 pourrait également augmenter le nombre de personnes souffrant de malnutrition de 12,8 millions dans ce sous-ensemble de pays d'ici 2030 par rapport à un monde «sans COVID» ».

En parallèle, des quantités de nourriture sont gaspillées : en 2011 la FAO estimait qu'environ 1/3 de la nourriture produite dans le monde était gaspillée, soit 1,3 milliard de tonnes, cela représentait 20% de la viande, 35% du poisson et des produits de la mer, et jusqu'à 45% pour les fruits et légumes. L'agriculture intensive, où les ratios de productivité sont poussés au plus haut afin de produire suffisamment pour nourrir tout le monde, n'est donc pas forcément la solution et génère des externalités environnementales négatives conséquentes : utilisation de produits phytosanitaires (pesticides et insecticides) qui participent à l'érosion de la biodiversité, à la pollution des sols et des nappes phréatiques, la déforestation, etc. L'usage d'intrants chimiques impacte également la santé des ouvriers agricoles (ex : chlordécone dans les Antilles françaises). Enfin, l'agriculture est le deuxième secteur émetteur de GES qui, dans le monde, viennent principalement du méthane émis par le bétail, des sols agricoles (notamment engrais azotés), et du méthane de la production de riz.

C'est toute la filière, du champ à l'assiette, qui doit repenser ses modes de production, de distribution et de consommation pour être plus durables : revenir à des systèmes alimentaires locaux et résilients, de produits locaux et de saison, limiter les flux commerciaux irraisonnés d'exportations et d'importations des mêmes produits, etc. Cela va de pair avec un système agro-alimentaire équitable et solidaire. Mais les enjeux sont très divers d'une région du monde à une autre. Les pays à moyen et faible revenu pâtissent de la concurrence des denrées agricoles subventionnées dans les pays riches, voient parfois leurs denrées agricoles à la base de leur alimentation devenir inaccessibles à cause de la demande générée dans les pays à haut revenus (avocat, quinoa, etc). Ils pâtissent aussi, notamment, d'une agriculture qui subit les conséquences du changement climatique qui sont plus sévères dans ces pays. Une large part de la population dans beaucoup de ces pays dépend d'une agriculture locale vivrière et pluviale. L'agriculture est très subventionnée dans les pays à haut revenu, où les chefs d'exploitation et les salariés agricoles sont plutôt vieillissants et où la profession paysanne manque d'attractivité car très chronophage, peu rémunératrice, et génératrice de situations d'endettement. Enfin, la spéculation financière autour des matières premières agricoles, qui déstabilise les revenus des agriculteurs, et impacte le pouvoir d'achat de certaines populations.

b. Types d'activités :

Les structures de l'ESS se positionnent depuis longtemps sur les sujets d'agriculture et d'alimentation car l'enjeu social est très prégnant, et ce à toutes les étapes de la filière.

Elles accompagnent et forment des agriculteurs pour la transformation de leurs pratiques :

- > Appui à l'installation grâce à l'accès au foncier (ex : En France, Les champs des possibles, Terre de liens, etc.)
- > Formation aux pratiques agricoles et maraîchage biologiques ou agro écologiques (ex : Dream in Tunisia en Tunisie qui accompagne et forme des jeunes femmes à l'agroécologie dans les zones arides et semi-arides touchées par le changement climatique. Autre exemple : le programme Ecoles familiales Agricoles de l'IECD dans plusieurs pays africains).
- > Formation aux tâches de gestion administratives et financières, à la construction de partenariats, etc.
- > Structuration de filières agro écologiques (ex : Accacias for all qui structure des filières agro écologiques en Tunisie avec un focus sur les femmes : groupements de femmes en coopératives, contrat de production équitable, logistique et distribution sous une marque commune, etc.).

Elles construisent de nouveaux modes de distribution en circuits courts et de proximité, qui servent de levier pour promouvoir une agriculture vertueuse et assurer une meilleure rémunération des agriculteurs :

- > Distribution en circuits courts qui favorise le lien entre un paysan et une communauté de citoyens (ex AMAP en France), ou l'emploi de salariés en insertion.
- > Plateforme de distribution pour diminuer les intermédiaires entre l'agriculteurs et les consommateurs (ex : Farm Trust en Tunisie, qui propose des produits bio en livraison à domicile).
- > Coopératives de production d'intérêt collectif qui peuvent même transformer et commercialiser leurs produits auprès de clients professionnels locaux (restauration collective ou distributeurs spécialisés dans la bio). Par exemple en Tunisie, Wiki PAM est un réseau de 11 GDA (Groupement de Développement Agricole) autour des plantes aromatiques et médicinales qui rassemble plus de 500 artisans dont 92% sont des femmes.
- > Coopératives de production participative, où la mutualisation des revenus permet de répartir les risques de variation de revenu et permet de créer plus facilement des unités de transformation qui diversifient les revenus et augmentent les marges de la coopérative.

A travers l'agriculture urbaine, elles opèrent des activités agricoles en ville pour rapprocher les citoyens de l'agriculture, sensibiliser, améliorer la qualité de vie, créer des circuits courts, créer du lien social :

- > Jardins partagés et jardins familiaux,
- > Fermes urbaines (ex : en France, Agricoool, la Safranière suspendue de Bien Elevées, La boîte à champignons, etc.)

Elles gèrent des outils de transformation responsable et assurent des débouchés aux agriculteurs respectant des pratiques durables :

- > Transformation alimentaire comme les légumeries pour valoriser les invendus de fruits et légumes disqualifiés à la vente, générer une filière locale de collecte et des débouchés auprès de la restauration collective ou de distributeurs locaux, parfois en ateliers d'insertion.
- > Transformation de produits du terroir en utilisant des techniques ancestrales (ex : Tazart en Tunisie, entreprise sociale de séchage et conditionnement de fruits).

Elles gèrent des magasins en coopératives de consommateurs qui favorisent des modèles agricoles alternatifs :

- > Réseaux coopératifs de distribution (ouverts à tous les consommateurs, dont les groupements de producteurs, représentants des magasins, associations de consommateurs et de salariés peuvent être administrateurs, ex Biocoop en France).
- > Magasins coopératifs (réservés aux membres et impliquant leur participation dans la gestion, prise de décision et offre du magasin, ex La Louve à Paris).

Elles participent à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à toutes les étapes de la filière alimentaire :

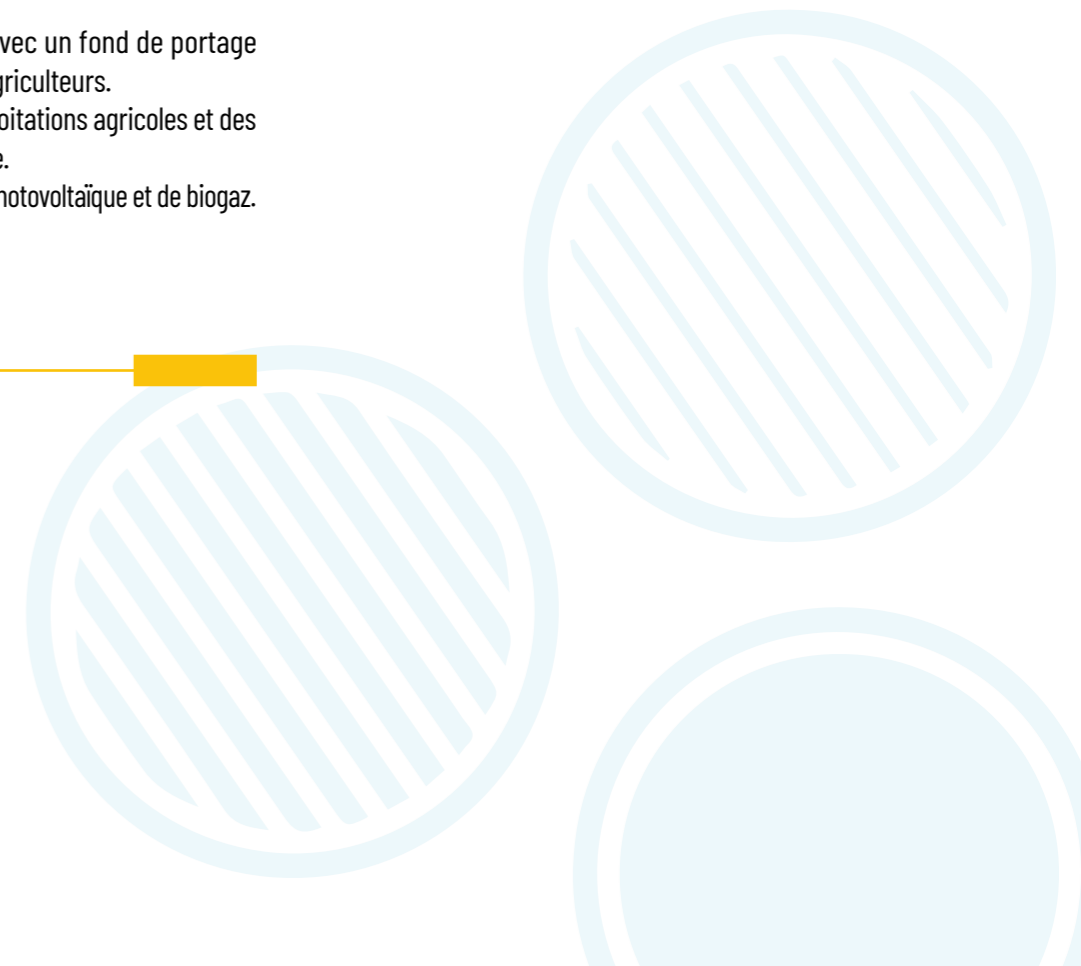
- > Acteurs historiques fondations et associations caritatives de l'aide alimentaire (ex : Salvation Army à l'international) qui récupèrent les invendus de la distribution pour les vendre à prix réduits aux plus démunis et ainsi lutter contre la pauvreté et l'exclusion.
- > Start-up comme les plateformes numériques de mise en relation entre les détenteurs d'excédents et les potentiels utilisateurs.
- > Restauration collective (enseignement, entreprises et administrations, médico-social) : activité en défrichage car le conditionnement n'est pas adapté à la revalorisation, mais débouché possibles en cantines solidaires (ex : Excellents Excédents en France).

> Sensibilisation des foyers : les collectivités s'appuient souvent sur les associations de l'ESS pour effectuer l'éducation à l'environnement et au développement durable (EDD). Cette sensibilisation pourrait aussi être étendue aux entreprises et à leurs collaborateurs qui ont également besoin d'être éduqués et sensibilisés.

> Valorisation des bio déchets de professionnels ou de particuliers en compost ou méthanisation : dispositifs de collecte, tri et traitement de proximité qui peut être assuré par des OESS

Les gouvernements ont différentes marges de manœuvre sur ce sujet, via des politiques incitatives ou contraignantes, via la commande publique, etc.

- **Instaurer une part de produits issus de la culture raisonnée ou bio, de circuits courts**, dans la restauration collective publique (enseignement, médico-sociale, administration, etc.).
- **Prévenir le gaspillage alimentaire** en s'appuyant sur les OESS.
- **Imposer le don des invendus alimentaires** de la grande distribution et restauration collective tout en le réglementant (prévenir le risque que les structures associatives servent uniquement de sous-traitant dans la gestion des déchets & invendus, et anticiper le coût de la fonction logistique souvent difficile à rémunérer lorsque les bénéficiaires des dons ont de faibles revenus).
- **Imposer la valorisation des invendus** en alimentation animale ou par le compost / méthanisation.
- **Préserver les terres agricoles** avec un fond de portage foncier pour faciliter l'installation d'agriculteurs.
- **Soutenir la diversification** des exploitations agricoles et des conversions en agriculture biologique.
- **Encourager la production** d'énergie photovoltaïque et de biogaz.



C. TRANSPORTS & MOBILITÉS DURABLES



a. Enjeux :

Le secteur des transports est prépondérant dans les émissions de GES, surtout le transport routier, à la fois de personnes et de marchandises. De plus, il génère des externalités négatives (bruit qui constitue une nuisance sur la qualité de vie et de sommeil, accidents de la route, pollution de l'air). D'autre part, les sujets de mobilité sont souvent au croisement des questions sociales et environnementales. La voiture qui symbolise l'autonomie et l'indépendance, est nécessaire pour trouver un emploi et se rendre quotidiennement sur son lieu de travail. Selon le territoire et les infrastructures en transport en commun existantes, son usage au quotidien sera plus ou moins important. L'enjeu est donc de trouver et de promouvoir des moyens de transport qui soient durables et accessibles à tous. L'électrification des moyens de transport est la solution « verte » la plus développée actuellement. Les voitures individuelles électriques et les vélos électriques ne sont pas la solution miracle, les batteries qui leur sont nécessaires consomment énormément en matières premières, et sont encore très peu recyclées. Mais ils font partie des options les plus intéressantes. France, le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)).

La question de la sobriété et de repenser les modalités d'organisation de la vie de la cité qui réduisent le besoin en transport (économie circulaire, « localisation », télétravail, etc.), est aussi une grande partie de la solution, au-delà des modes de transports plus propres et plus sobres.

b. Types d'activités :

Les acteurs de l'ESS proposent déjà des plateformes de covoiturage et d'autopartage. Si ces services sont également proposés par des acteurs classiques de l'économie, l'ESS propose des modes de gouvernance coopératifs pour que la richesse et les orientations stratégiques des plateformes restent entre les mains des utilisateurs (Ex : Mobicoop en France). De plus, ils constituent des outils économiques de mobilités inclusives. Les garages solidaires sont également un moyen de maintenir la durée de vie des véhicules, en proposant des services de réparation et de maintenance à prix solidaires, et sont souvent gérés en structures d'insertion car les métiers sont très adaptés à l'insertion professionnelle.

Ils participent également au développement du vélo comme mode de transport alternatif, surtout en milieu urbain. La filière vélo génère une multitude d'activités sur lesquelles les acteurs de l'ESS se sont positionnés depuis longtemps. Les ateliers vélo participatifs peuvent proposer différents services et matériels aux usagers : mettre à disposition du matériel, des connaissances, gérer le réemploi et la réutilisation des cycles proposés ensuite à la vente, assurer la maintenance et réparation des cycles. Ils peuvent aussi assurer des activités de vélo-école, de sensibilisation, des sorties sportives, des ateliers de création artisanale d'équipement, de marquage de vélo, etc. Ils fonctionnent souvent sur la base du bénévolat et/ou de l'insertion. Les externalités positives de l'utilisation du vélo en termes de santé et de préservation de l'environnement urbain font qu'un euro investi dans un atelier vélos participatif génère 11,5 euros de bénéfice pour la collectivité [19].

Pour ce qui est des transports en commun, services collectifs souvent assurés par les acteurs publics ou gérés en délégation de service public, des liens sont à créer entre les opérateurs privés et les acteurs de l'ESS. Par exemple, les opérateurs pourraient être incités à proposer un volet de mobilité inclusive dans leur offre, et créer des partenariats avec des acteurs de la mobilité inclusive. Cela permet à ces structures de l'ESS de stabiliser leur modèle économique en s'inscrivant dans un partenariat de long terme. Par exemple, en France, Wimooove est l'un des premiers bénéficiaires des contrats à impact social, pour développer un parcours utilisateur qui facilitera le retour à l'emploi des personnes dont la mobilité est un frein à l'employabilité et les maintient en situation de précarité. A travers un contrat à impact social ou sous d'autres formes, la commande publique peut être un levier pour créer des marchés et des débouchés accessibles aux acteurs de l'économie sociale et leur permettre d'assurer leur rentabilité et de solidifier leur activité.

D. HABITAT & BATIMENTS



a. Enjeux :

Autant en phase de construction, que lors de leur utilisation, et enfin sur la fin de vie, les sujets sont nombreux pour rendre nos bâtiments plus durables. Ce secteur concentre différentes problématiques :

- En phase de construction, la nature et provenance des matériaux de construction (la fabrication du ciment, par exemple, est un secteur majeur source d'émission de GES), ainsi que l'écoconception des bâtiments.
- La consommation d'énergie, notamment pour le chauffage, qui constitue souvent un gros poste au plan national.
- La production de déchets du secteur de la construction à la fois dans les travaux publics (routes, etc) et bâtiments.

Le concept de "bâtiment" regroupe l'ensemble des bâtiments tertiaires (bureaux, commerces, bâtiments dédiés à l'enseignement, bâtiments administratifs, hôpitaux, etc), industriels, agricoles, et les logements.

Les enjeux autour des bâtiments varient selon la zone où l'on se trouve : quelle soit rurale, urbanisée ou encore semi-urbanisée, et donc naturellement plus ou moins peuplée. La concentration de la population entraîne une tension sur la gestion de l'espace, sur la cohabitation des différents services et usages attendus (transports, habitations, espaces de travail, lieux de commerce, etc.). Ils varient aussi fondamentalement suivant le niveau de revenu d'un pays (faible, moyen ou haut). Nous nous concentrerons globalement sur les zones urbanisées et les pratiques qui nous permettent de concevoir des villes plus durables, car la tension autour des bâtiments et les enjeux de qualité de vie, d'accès au logement sont particulièrement importants.

b. Types d'activités :

Sur l'écoconstruction, dans les pays à haut revenu, l'importance des normes et labellisations peut rendre le positionnement des acteurs de l'ESS compliqué, mais l'offre est présente : coopératives d'artisans ou concepteurs spécialisés en écoconstruction (ex : Alter-Bâtir en IDF), constructions en **terre crue ou naturelle** (Ex : Ecodôme Maroc au Maroc, Terramano en France). Comme souvent les OESS ont les capacités de formations et de gestion de projet sur, par exemple, la mise en œuvre et le partage de pratiques alternatives et écologiques en architecture, artisanat et urbanisme (Ex : La Facto), la promotion et le développement des démarches et

projets d'habitats participatifs (ex : Collectif d'Animation de l'Habitat Participatif - CAHP).

Les OESS sont pionnières dans l'appui aux communautés pour concevoir des habitats durables.

Exemples d'initiatives :

> L'association **LA VOUTE NUBIENNE** est très active en Afrique (Burkina Faso, Bénin, Mali, Sénégal, Ghana), via la promotion d'une technique de construction traditionnelle low-tech aux très bonnes performances écologiques et énergétiques.

> De même au Cameroun, **DÉSIR CONSTRUCTION** construit des logements écologiques et modernes en utilisant des matériaux locaux comme la terre, l'argile, la pierre ou encore le rocher. L'entreprise propose ainsi des logements décentes et à un prix accessible aux personnes ayant un revenu modeste, et participe à lutter contre les difficultés de logement.

En Allemagne, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni, ces habitats durables sont particulièrement développés sous forme de fonds fonciers communautaires (community land trusts) ou de manière plus informelle. L'économie sociale répond aussi aux besoins de contact avec la nature des communautés paupérisées qui vivent dans des environnements très urbanisés qui ne bénéficient pas d'aménagements urbains de re-naturalisation des centres-villes par exemple. Par exemple, GreenPop, à Cape Town en Afrique du Sud, participe à la végétalisation des lieux de vie dans les quartiers urbanisés défavorisés en plantant des arbres avec les populations défavorisées, et en recréant ainsi des îlots de biodiversité au sein de la ville. Cette fondation mène également des projets de reforestation dans 4 pays d'Afrique Sub-Saharienne, et accompagne les producteurs de thé du Malawi à adapter leur production au changement climatique.

Au-delà de la conception du bâtiment, c'est aussi son utilisation, voire sa réutilisation qui rassemblent des enjeux environnementaux et sociaux. Les acteurs de l'ESS peuvent participer à la gestion d'habitats participatifs. Ils accompagnent les projets d'aménagements urbains afin qu'ils soient plus respectueux de l'environnement en termes

de bâti, d'utilisation des sols, etc., et plus en accord avec les besoins et modes de vie des populations locales.

Une des contributions majeures de l'économie sociale aux enjeux énergétiques est la lutte contre la précarité énergétique, et la gestion des solutions de rénovation énergétique et d'accompagnement des foyers touchés. La rénovation énergétique permet de rendre des habitats et bâtiments moins consommateurs d'énergie, ce qui a un impact économique positif pour les foyers grâce à la réduction de leur facture énergétique, améliore de la qualité de vie au sein de leur habitat. Cela constitue une première réponse pour réconcilier les enjeux environnementaux et sociaux liés à la consommation énergétique. Le volet social étant largement prédominant, l'ESS est très présente sur ce sujet, notamment via l'accompagnement local et le bénévolat de compétences. Par exemple, au Royaume-Uni *RetrofitWorks* conçoit, met en œuvre et gère des programmes d'efficacité énergétique et de rénovation, le plus souvent dans une zone géographique définie pour mobiliser les communautés concernées par les projets.

Plus largement, l'enjeu de rénovation énergétique des bâtiments est un levier de la transition énergétique, pour consommer moins d'énergie pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments, en particulier avec l'augmentation des températures.

Les gouvernements peuvent inciter à la rénovation des bâtiments en obligeant les bailleurs et gestionnaires de parcs immobiliers à effectuer la rénovation énergétique de leurs bâtiments, et l'installation par exemple de pompes à chaleur, afin de respecter des normes d'efficacité énergétique. Par exemple, en France le décret tertiaire impose aux acteurs du tertiaire de piloter et réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments de plus de 1000m², avec un objectif échelonné de -40% en 2030 à -60% en 2050 [20]. Les leviers de création d'emplois liés à la rénovation énergétique sont conséquents, mais ils nécessitent un certain degré de formation.

Enfin, concernant la fin de vie des bâtiments, les acteurs de l'ESS participent à des solutions alternatives à la déconstruction rapide et arbitraire des bâtiments dont l'utilisation première était arrivée en fin de cycle. Le premier axe est de **réutiliser les bâtiments** pour leur donner un nouvel usage. Ici, la mission des gouvernements est fondamentale et rejoint les enjeux de l'économie circulaire. Comme pour un objet, rénover et modifier un bâtiment pour un usage alternatif coûte moins en énergie et matériaux que de déconstruire pour reconstruire. Lorsque la déconstruction est inévitable, elle peut se faire de manière intelligente grâce à la **dépose sélective** pour récupérer les éléments, plutôt que de déconstruire, et les valoriser via une plateforme logistique pour relier l'offre de matériaux et la demande de produits réemployés sur le territoire. Les matériaux à revaloriser sont aussi bien le mobilier (équipements, fenêtres, portes), que les composants techniques (électriques et électroniques) que des matériaux moins nobles (gravats de déconstruction). En France, le Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) « *Construire Solidaire* » rassemble des structures d'insertion autour de la construction écologique d'habitats participatifs. Par exemple, l'atelier *R-ARE* récupère le bois de qualité des fenêtres pour confectionner du parquet, du mobilier, des serres, etc.

Ces associations assurent le diagnostic de gisements, la collecte, le prototypage et la fabrication. Si les volumes issus des chantiers de déconstruction peuvent potentiellement être très importants, et que la collecte, le tri et la revalorisation impliquent beaucoup de travail humain adapté à l'insertion, l'activité de ces chantiers est peu prévisible, et il est difficile de nouer des partenariats car le réemploi n'est pas encore entré dans les habitudes des donneurs d'ordre du BTP.

Pour améliorer le taux de réutilisation des matériaux issus de la déconstruction, les gouvernements peuvent activer plusieurs leviers :

- **Diagnostic des déchets pré-démolition**, indispensable pour procéder à une démolition qualitative.
- **Obligation du tri par matière** sur les chantiers de construction et déconstruction pour inciter au réemploi, à la réutilisation ou au recyclage.
- **Création d'une filière REP** (responsabilité élargie du producteur) pour inciter les acteurs du BTP à prendre en charge leurs déchets de déconstruction (cf. partie A. sur l'économie circulaire).

Les gouvernements peuvent également faire évoluer la manière dont sont conçus les grands projets d'infrastructures et d'aménagement urbain pour qu'ils ne soient pas élaborés hors-sol (enclaves fermées aux populations riveraines) et que leur empreinte environnementale soit la plus faible possible. Pour ce faire, ils peuvent intégrer des structures de l'économie sociale à différentes étapes :

- **Conception des projets en amont** : assurer une phase de concertation et de prise en compte des besoins des différentes parties-prenantes en collaboration avec les structures de l'ESS, de manière à préparer une utilisation des lieux qui les rende plus vivants et multiplier l'usage possible des bâtiments et infrastructures. Par exemple, les sièges administratifs peuvent être conçus ouverts sur l'environnement urbain alentour de manière à ne pas rompre les flux de déplacement des riverains, et avec des commerces pourvoyeurs de services auprès des travailleurs et des riverains.

E. ECONOMIE CIRCULAIRE & DECHETS



a. Enjeu :

L'économie circulaire est un ensemble de stratégies et modèles d'affaires fondamental lorsque l'on veut envisager les nouveaux modes de production et de consommation, plus sobres et plus respectueux de l'environnement, et les emplois qui en découlent. Cependant, cette question environnementale des déchets et du recyclage n'est pas une question centrale de l'enjeu climatique. Trop souvent, on mélange les deux sujets (climat et déchets). Le sujet environnemental n°1 de l'économie circulaire n'est donc pas le climat, mais la pression sur les matières premières non renouvelables (voir par ex. l'indicateur d'épuisement des ressources naturelles fossiles exprimé en kg équivalent antimoine [21]) et la pollution générée par les déchets. Ceci dit, les liens avec le climat existent évidemment : émissions liées à l'énergie requise pour extraire la matière première et fabriquer-utiliser-se débarrasser des produits, émissions de GES (notamment méthane) de certains déchets, et plus indirectement : pollution générée par les déchets qui impacte les sols, l'eau, la biodiversité et la santé humaine et donc en définitive la capacité des écosystèmes et des humains à s'adapter au changement climatique.

• **Construction** : systématiser les collaborations avec les entrepreneurs sociaux, vecteurs d'insertion, et privilégier les matériaux et les méthodes de construction respectueux de l'environnement.

• **Utilisation des infrastructures** : donner une place et aux OESS en tant qu'exploitants locataires des lieux. Par exemple, les projets immobiliers de bureaux ou de zones d'activités devraient octroyer une part des surfaces à des acteurs de l'économie sociale. De même, les zones de commerces et de services devraient également favoriser des acteurs de l'économie sociale.

L'ESS, positionnée de longue date sur ces thématiques, proposent déjà de nouveaux modèles, générateurs d'emplois et d'insertion. Le potentiel de ces solutions est très important. L'économie circulaire impose une vision écosystémique plus complexe que notre système de production et consommation actuel, par nature extractiviste, linéaire et destructeur de ressources. L'économie circulaire nécessite que différents acteurs d'un secteur, d'un territoire, d'une zone d'activité s'entendent pour créer les flux les uns vers les autres et permettre aux uns de tirer profit des déchets des autres. Cela participe à créer ainsi des chaînes de production en circuits courts. C'est l'écologie industrielle et territoriale, un des piliers de l'économie circulaire. Attention toutefois à l'illusion selon laquelle l'économie circulaire pourrait fonctionner de manière « parfaitement cyclique » ce qui n'est pas et ne sera jamais le cas. Tout ne pourra pas être recyclé/réutilisé à niveau de consommation constant par rapport à aujourd'hui : elle doit être combinée avec la sobriété.

Pour la majorité des équipements et biens de consommation, c'est la phase de production des matières premières nécessaires à la fabrication qui comporte le plus d'impacts environnementaux, devant l'assemblage, le transport, la distribution ou l'utilisation. L'enjeu est de taille en particulier pour l'industrie de la mode, qui est

l'une des industries les plus polluantes. D'après le WWF, elle produit 1,5Mrds tCO₂ par an, soit l'équivalent des émissions de CO₂ de tous les vols internationaux et du transport maritime combinés. L'enjeu est de diminuer la pression des activités humaines sur les ressources produites par la planète à travers l'extraction de matières premières pour les matériaux et l'énergie nécessaire à la phase de production. L'enjeu est également de réduire les pollutions de nos industries, tant en émissions de GES qu'en rejets toxiques (dans l'atmosphère, l'eau, les sols, etc). La règle des « 5 R » permet de réduire la production de déchets : refuser, réduire, réutiliser, recycler, rendre à la terre (composter). Si l'écoconception est à privilégier systématiquement pour les nouveaux produits, elle ne traite pas le stock de produits [22]. Pour étendre la durée de vie des objets, plusieurs solutions sont possibles : les réparer, les revendre ou mettre à disposition, récupérer les matériaux si l'objet est trop endommagé, ou orienter les matériaux vers des filières de recyclage.

Les acteurs de l'économie sociale sont des acteurs clés de l'économie circulaire puisque cela nécessite un important travail de revalorisation des « déchets » objet par objet et donc beaucoup de travail humain, propre à l'insertion professionnelle. Ils proposent souvent, en parallèle du tri et de la vente, des ateliers participatifs pour sensibiliser à la culture du réemploi et de la réparation. Ces lieux de collecte, de réemploi, et de revente à prix solidaires animés par les OESS constituent une réponse au dilemme « fin du mois, fin du monde » [23] qui impose de trancher entre les questions sociales et environnementales. Ils possèdent également la capacité de rassembler les acteurs, en appui des gouvernements locaux qui ont cette vision territoriale et collective. En synthèse, les externalités positives pour le territoire sont nombreuses : fourniture de biens

à un prix solidaire, création d'emplois en insertion, animation de la vie locale, sensibilisation, etc.

b. Activités :

Les **ressourceries** sont une première proposition des acteurs de l'ESS, elles peuvent intégrer un atelier d'insertion pour effectuer le tri entre les objets selon qu'ils puissent être réutilisés ou revalorisés, et ensuite vendus à prix solidaires. Elles font aussi très souvent de la sensibilisation sur les comportements et la consommation pour réduire sa production de déchets, à travers des **ateliers de réparation**, ateliers d'**upcycling**, groupes de réflexion collectifs, etc. Ces activités permettent de diversifier la proposition de valeur des structures et de centraliser la demande en un lieu. Les **recycleries** se distinguent des ressourceries en ce qu'elles peuvent sélectionner les flux qu'elles doivent prendre en charge, alors que les ressourceries doivent effectuer une collecte écrémante et donc accepter presque tous les flux (hormis les déchets dangereux et certains objets comme les matelas pour des questions d'hygiène et de santé publique). Ainsi certaines recycleries peuvent être spécialisées dans les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). En France, les réseaux **Emmaüs** et **Envie** possèdent de nombreuses recycleries (ex : Envie Autonomie, atelier chantier d'insertion reconditionnant des équipements pour l'autonomie des seniors) et ressourceries.

Certaines plateformes proposent également les objets et le matériel à la location plutôt qu'à l'achat, ou même à l'emprunt, et cela couvre aussi parfois les prestations de services (dépannage informatique, soutien scolaire, garde d'animaux, etc). Ces structures animent des réseaux locaux de quartier, entre voisins. On pense par

exemple à AlloVoisins en France, sur la location d'objets et le partage de savoir-faire, ou à **Library of Things** au Royaume-Uni, qui porte uniquement sur la location d'objets.

D'autres acteurs agissent plutôt sur le recyclage des déchets non réutilisables de la vie quotidienne. Ils ont donc à la fois un rôle de sensibilisation des utilisateurs au tri et au recyclage, et un rôle de gestion des filières de tri et de revalorisation des déchets. L'intensité en ressources humaines pour assurer ces tâches de collecte, tri et revalorisation explique le positionnement important des acteurs de l'ESS sur ces métiers.

Plus particulièrement sur le numérique, les enjeux de recyclage sont de taille au vu de la quantité de matériaux précieux qui entrent dans la composition des machines et de matière et d'énergie dans les processus de fabrication. Là encore, l'ESS est très présente sur le reconditionnement des ordinateurs, etc, mais aussi sur le petit et gros électroménager.

Les gouvernements locaux et nationaux ont différentes manières de soutenir et développer l'économie circulaire, et l'intégration des OESS, pour atteindre localement les objectifs de réduction, réemploi & recyclage.

• **La création de filières de responsabilité élargie des producteurs (REP)**, est définie par l'OCDE [24] comme une « approche de politique environnementale dans laquelle la responsabilité d'un producteur à l'égard d'un produit s'étend au stade post-consommation de son cycle de vie ». Elle est caractérisée par (1) Le transfert des responsabilités (physique et / ou économique ; totale ou partielle) en amont des municipalités vers les producteurs ; (2) L'incitation des producteurs à tenir compte de considérations environnementales lors de la conception de leurs produits. Tandis que d'autres instruments politiques tendent à cibler un seul point de la chaîne, la REP cherche à intégrer des signaux liés aux caractéristiques environnementales des produits et des processus de production tout au long de la chaîne de production. Cela permet ainsi d'intégrer dans le prix de vente des produits une partie du coût de la réparation de leurs impacts environnementaux. La REP est en général appliquée par une structure intermédiaire appelée éco-organisme, privé à but non lucratif, et mutualise l'obligation des producteurs. Ces REP peuvent porter sur les emballages, le papier, mais plus récemment sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, les piles et accumulateurs, le textile, le mobilier, etc. Ces filières REP constituent une opportunité de taille pour les acteurs de l'ESS : ils peuvent diversifier leurs sources de revenus en contractant avec les éco-organismes pour la collecte, le tri ou le traitement

Exemples d'initiatives :

- > Au Royaume-Uni, **CIRCULAR COMPUTING** reconditionne des ordinateurs en les démontant, réparant et en les améliorant pour donner aux machines d'origine un nouveau cycle de vie.
- > Pour ce qui est des téléphones, le néerlandais **CLOSING THE LOOP** collecte des téléphones usagés dans les pays à faibles revenus en Afrique à la fin de leur vie utile (des téléphones qui ont souvent vécu une première vie dans les pays à haut revenu), pour recycler et revaloriser les matériaux.

des objets de ces filières.

- **La création de nouveaux marchés pour assurer les gisements des acteurs du recyclage & réemploi.** Les gouvernements peuvent mettre en place la **reprise systématique de l'ancien équipement** à l'achat d'un neuf, qui constituerait un gisement exploitable conséquent pour les structures de l'ESS positionnées sur la revalorisation, et améliorer ainsi leurs taux de collecte. La **commande publique** peut aussi être un levier important de débouchés pour les acteurs du secteur. Les marchés publics peuvent promouvoir les démarches d'économie circulaire en faisant référence au cycle de vie du produit, et en renforçant les biens issus du réemploi et de la réutilisation dans la commande publique de fournitures.
- **Des outils pour lutter contre les freins au réemploi.** Les structures de réemploi, recyclage ont besoin de se situer dans des zones dynamiques et denses en population pour bénéficier de suffisamment de flux de produits et à moindre coût de collecte, mais aussi de débouchés pour écouler les stocks. Dans les zones moins denses, la **tarification incitative** permet de faire contribuer les ménages au service public de gestion des déchets en les incitant à déposer les objets qui pourraient être réutilisés ou recyclés plutôt que de le jeter. Cette tarification doit être accompagnée de pédagogie pour être mise en place plus facilement, et là encore les acteurs de l'ESS possèdent les savoir-faire clés. Dans les zones plus denses, c'est **l'accès au foncier** qui peut être un frein à la création de ces structures, et leur modèle économique reste plutôt fragile puisque les objets sont vendus à des prix solidaires et que les coûts en travail humain de collecte, tri et valorisation sont assez élevés. Les pouvoirs publics ont donc un rôle à jouer pour prendre en charge ces activités, à travers les politiques sociales d'insertion ou les politiques environnementales.

Exemples d'initiatives :

- > En Inde, l'ONG **CONSERVE INDIA** était à sa création en 1997 un acteur de plaidoyer pour le développement durable et l'efficacité énergétique. Elle a progressivement créé des solutions de valorisation des déchets et génératrices de revenus pour les ramasseurs de déchets (ex: le Handmade Recycled Plastic, cuir fabriqué à partir de sacs en plastique à usage unique).
- > En France, **LEMONTRI** se positionne dans les gares et aéroports, les espaces de travail, de restauration, dans les écoles, sur les événements, et incite les utilisateurs à trier grâce à des collecteurs pédagogiques, collecte grâce à des salariés en insertion et enfin revalorise les déchets en circuits courts.
- > A Tunis, **TUNISIE RECYCLAGE** sensibilise, collecte à domicile et revend les matières pour qu'elles soient recyclées. Cette association a été créée suite à une campagne de sensibilisation sur la propreté de la ville pour répondre à l'envie des habitants de trier leurs déchets.
- > A Belo Horizonte, au Brésil, **LE FORUM MUNICIPAL DES ORDURES ET DE LA CITOYENNETÉ** rassemble 6 associations et coopératives de collecteurs et travailleurs et bénéficie de l'appui de la municipalité (mise à disposition de matériel de collecte et de locaux de stockage et de tri).
- > Certains acteurs de l'ESS récupèrent les huiles de friture usagées des restaurateurs pour les transformer en bio-carburant (ex : **OLEOVIA** ou **GECCO** en France).



3. LES ENJEUX ET LEVIERS D'ACTION POUR L'ESS

Les OESS, acteurs de premières lignes pendant la pandémie de Covid-19, ont de nouveau montré qu'ils étaient mobilisables efficacement en situations de crises (climatiques, sanitaires, etc). De manière plus structurelle, dans de nombreux territoires, les OESS sont porteurs d'espoir car ils portent des initiatives locales qui complètent les actions de l'Etat, et constituent ainsi un filet de sécurité pour beaucoup de communautés. Ainsi, et comme évoqué en première partie, les acteurs de l'ESS, portent en eux les facteurs clés de réussite de la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique (TEE), qui est un cadre cohérent et porteur. Cependant, ils ont plusieurs défis et enjeux à relever pour participer pleinement à la transition écologique et énergétique. Les gouvernements locaux et nationaux ont intérêt à soutenir le développement des acteurs de l'ESS, en tant que solutions locales de la transition et porteurs des modes de fonctionnement et de gouvernance compatibles avec de nouveaux modèles économiques plus respectueux de l'environnement et des hommes.

Il existe différents leviers d'actions et enjeux à relever pour que l'économie sociale renforce sa contribution à la TEE, en cohérence avec ses forces et compétences :

- **Démultiplier l'action des acteurs de plaidoyer** et de sensibilisation pour mobiliser et faire évoluer les pratiques.
- **Mettre à niveau les connaissances et compétences** des acteurs qui ne sont pas encore sensibilisés, sur les sujets du climat et de l'environnement.
- **Proposer de nouveaux modèles de consommation et de production**, et donc les activités et emplois qui participeront à construire un nouveau paradigme de développement plus social.
- **Participer à relocaliser les outils de production et développer des offres** en accord avec les ressources locales pour capitaliser sur l'ancrage local et territorial de l'économie sociale, levier de la TEE et du recentrage sur l'économie réelle.
- **Engager des changements et légiférer** à l'occasion de la relance verte et sociale et saisir l'opportunité de la pandémie pour faire changer les pratiques et développer des nouveaux modèles économiques.

A. DÉMULTIPLIER L'ACTION DES ACTEURS DE PLAIDOYER ET DE SENSIBILISATION POUR PARTICIPER À LA TEE

Une des difficultés de nos sociétés à intégrer l'ampleur du changement climatique et de l'urgence climatique, est la tendance à la surconsommation. Il est difficile d'abandonner les pratiques ancrées dans nos habitudes de consommation au profit de pratiques plus vertueuses mais qui demandent un effort car elles représentent un coût, financier ou en temps. L'enjeu de mobiliser l'ensemble des acteurs, publics et privés, et les citoyens est donc fondamental. Les prises de conscience facilitent souvent les changements de comportements. Les OESS ont différentes compétences clés que les gouvernements locaux et nationaux doivent mettre à profit et encourager :

- **Proximité des communautés** : Comme déjà évoqué en première partie, l'ESS a historiquement une très forte présence locale auprès

des gens et des communautés, les structures sont plus ancrées auprès des communautés que les grandes entreprises et pouvoirs publics. De plus, on retrouve très fréquemment dans leurs activités une part dédiée à l'organisation d'événements, de rassemblements, d'ateliers, dédiés à la sensibilisation, à l'information, à l'apprentissage, etc. Par exemple, en Inde, l'association [CEED-India \(Centre For Environment, Energy and Development-Indiitrust\)](#) déploie de nombreux programmes et projets de sensibilisation, et aide les populations rurales à développer des activités rémunératrices et respectueuses de l'environnement. C'est donc un levier pour faire changer les comportements de manière ludique et incitative, plutôt que par l'usage de contraintes et de culpabilisation. Les gouvernements locaux et nationaux peuvent s'appuyer sur les OESS pour poursuivre et renforcer ce rôle de plaidoyer, et les soutenir en leur confiant des missions et contrats. Par exemple, [La Fresque du climat](#) est une des initiatives très porteuses de sensibilisation et formation de tous types de publics, des enfants aux chefs d'entreprise, et avec des déclinaisons sur d'autres sujets environnementaux liés au climat (La Fresque des Déchets, La Fresque du Numérique, etc). Depuis sa création, plus de 160 000 participants ont été sensibilisés dans 40 pays.

- **Engagement citoyen** : D'autre part, un des axes majeurs de l'ESS est d'intégrer et de mobiliser les citoyens dans les prises de décisions et construction des projets. L'engagement des citoyens est un levier important de la transition, car il constitue une alternative aux mesures contraignantes décentralisées dont la difficile acceptabilité peut compromettre l'efficacité.
- **Enseignement et formation** : Au-delà de la sensibilisation des acteurs et des citoyens, les acteurs de l'ESS ont une culture du partage d'expertise qui doit être déployée plus largement pour être un levier de changement à la hauteur de l'urgence climatique. En effet, certaines études montrent que le manque de connaissance des citoyens, de dirigeants et de leaders politiques, est assez importante. Selon une étude Ipsos réalisée dans 30 pays, les mesures les plus efficaces pour lutter contre le changement climatique à l'échelle individuelle (ex : avoir un enfant de moins ou ne pas posséder de voiture) sont jugées les moins efficaces par les répondants. C'est ce qu'on appelle le "périal de

perception" [25]. Des acteurs comme les campus des métiers de la transition : [Schumacher College](#) (Royaume-Uni), [Sustainable Institute](#) (Afrique du Sud), [Campus de la transition](#) (France), doivent se multiplier et participer à l'éducation collective autour de ces sujets. Il y a aussi la question de l'enseignement (y compris depuis le plus jeune âge) en formation initiale et continue, sur laquelle l'ESS pourrait aussi jouer un rôle de plaidoyer en lien avec les étudiants, jeunes diplômés, etc.

D'autre part, les acteurs de l'économie sociale pourraient être mieux intégrés et gagner en visibilité à l'occasions lorsqu'ils participent à l'organisation de consultations citoyennes sur le climat. Elles se sont multipliées en 2019 et 2020 sur les questions du climat. Ces consultations ont pris des formes différentes de conventions ou conférences, qui recouvrent des réalités très variables de par leur mandat ou la forme de leur gouvernance. Fin 2020, l'OCDE recensait 25 consultations citoyennes en 2019 et une trentaine en cours ou annoncées en octobre 2019 [26]. Si ces consultations se traduisent plus ou moins des mesures fidèles aux conclusions des débats, ces conventions démontrent la capacité de mobilisation des citoyens et leur intérêt à se positionner sur ces sujets lorsqu'ils y sont formellement et sérieusement invités. Bien entendu, à terme la démultiplication de ces consultations ne sera possible que si les conclusions et recommandations émises par les citoyens sont entendues par les pouvoirs publics. La consultation de la société civile pourrait être déployée plus largement avec l'aide des OESS et participer à la construction des cadres de l'action climatique dans les discussions internationales des COP.

Enfin, les acteurs de l'ESS doivent générer un esprit de coalition pour porter cette capacité de plaidoyer à une plus grande échelle et défendre leur vision de l'économie :

- **Demander une économie sans inégalités et décarbonée**, et pour ce faire, défendre des indicateurs qui leurs soient favorables et qui mesurent l'utilité d'une entreprise non pas au PIB qu'elle génère mais à l'impact social et environnemental qu'elle produit.
- **Défendre la vision de l'entreprise comme commun**, appartenant à trois sphères : salariés, collectivités et actionnaires, et donc à la poursuite d'objectifs plus variés que la simple maximisation du profit.
- **Apparaître dans le plaidoyer comme levier de la transition écologique** : l'ESS est contributrice au débat public via notamment les ONG, fondations, mais il y avait un enjeu se positionner en tant que levier clé.

B. METTRE À NIVEAU LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES DES ACTEURS QUI NE SONT PAS ENCORE SENSIBILISÉS

Certains acteurs de l'économie sociale sont déjà complètement ancrés dans la transition écologique et ils ont fait l'objets de tous les focus sectoriels de la seconde partie de ce guide. Mais ce n'est pas le cas pour tous les acteurs. En effet, il y a également un enjeu à former et mettre à niveau les connaissances et compétences d'acteurs de l'économie sociale sur ces sujets très techniques. Et plus ceux-ci seront formés, plus ils pourront sensibiliser à leur tour les acteurs publics, privés et la société civile. Beaucoup d'entrepreneurs sont conscients de l'impact du changement climatique sur leurs vies et leurs entreprises, comme les incidents météorologiques pour les agriculteurs. Cependant, ils peuvent manquer de compétences techniques et de financements pour opérer des changements, et s'adapter. Une formation locale adaptée à leur contexte peut répondre à leurs besoins, et peut tout à fait être opérée par un acteur de l'économie sociale. Les échanges de bonnes pratiques peuvent permettre de partager sur les facteurs et impacts du changement climatique. L'économie sociale peut assurer ses actions de formations et d'échanges. Les gouvernements locaux peuvent participer au financement des acteurs de l'économie sociale en formation et accompagnement des entrepreneurs sur le terrain [27].



Cette démarche de mise à niveau des compétences peut s'accompagner par un questionnement des OESS sur leur propre raison d'être et mode de fonctionnement. En effet, la première étape est de vérifier que le modèle économique et la proposition de valeur d'un acteur sont effectivement respectueux de l'environnement et des hommes, dans l'objectif de s'inscrire sur la trajectoire à 1,5°C. Il faut que les structures et les acteurs publics se posent la question : est-ce que mon activité économique, ma proposition de service contribue à la TEE ? **Pour ce faire, ils peuvent réaliser l'exercice de la THÉORIE DU DOUGHNUT conçue par l'économiste britannique Kate Raworth, où la réponse aux besoins humains de base et à la préservation de l'environnement est visualisée sous la forme d'un beignet.**

LA THÉORIE DU DOUGHNUT

• **Cette théorie invite tout type d'acteur, entrepreneurs sociaux, associations et ONG locales, nationales, internationales mais aussi les acteurs de la coopération internationale et du développement, à se poser les questions suivantes :** à quels paramètres sociaux est-ce que mon activité répond ? Comment est-ce que je contribue aux paramètres sociaux ? Il détermine ainsi le plancher social, la frontière sociale, que son activité permet de ne pas dépasser, c'est l'intérieur du donut. L'idée est de "ne laisser personne au centre du donut", car ce sont les publics vulnérables auxquels les OESS s'adressent. Chaque acteur répond à un ou plusieurs objectifs sociétaux, et peut ainsi faire le bilan de sa contribution sociale actuelle, et de sa contribution potentielle aux objectifs sociaux auxquels il ne répond pas actuellement. Ensuite, il doit se demander : quelle est ma contribution environnementale ? Il détermine alors le plafond environnemental que son activité permet de respecter sur la base des 9 limites planétaires évoquées en première partie. Ce concept aide à formaliser la transformation nécessaire. Il permet également de réconcilier les enjeux sociaux et environnementaux et de ne pas les opposer, en trouvant des solutions qui répondent aux différents challenges de manière harmonieuse.

• **Au-delà des structures de l'ESS, l'approche est particulièrement pertinente pour les gouvernements locaux et municipaux.** Elle est mise en place par Amsterdam, Bruxelles, Copenhague en Europe, Dunedin (Nouvelle-Zélande), Nanaimo (Canada), Portland et Austin (Etats-Unis). L'échelon des villes est celui où les citoyens et les acteurs économiques se sentent le plus concernés et où ils voient le plus l'impact des transformations auxquels ils participent. C'est aussi l'échelon idéal pour faire se rencontrer les acteurs, ce qui est nécessaire à la dynamique partenariale, clé de la théorie du donut. Par exemple, la ville d'Amsterdam a mis en place en 2020 son plan de développement fondé sur la théorie du donut, qui se traduit concrètement par des mesures comme l'initiative du juste prix (true-price initiative) pour compenser l'empreinte carbone, augmenter la paye des travailleurs paupérisés, rémunérer plus justement les producteurs, ou l'initiative de récupération et réhabilitation d'ordinateurs au profit de familles dans le besoin lors des confinements liés à la pandémie de Covid [28].

C40 Cities rassemble justement de nombreuses villes dans le monde qui prennent part à la lutte contre le changement climatique. 16 réseaux sont animés autour des thématiques et enjeux rencontrés par les villes : adaptation au changement, qualité de l'air, bâtiments & énergie, transport & urbanisme, etc. Ces réseaux permettent aux responsables de collectivités locales de rencontrer des experts de ces sujets pour trouver des solutions dans leurs villes, et de co-construire des solutions avec d'autres villes.

C. PROPOSER DE NOUVEAUX MODÈLES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION

Dans le cadre des réflexions autour de la réponse au changement climatique, la croissance économique infinie, pilier du système capitaliste, et le PIB comme indicateur de performance sont de plus en plus remis en question comme étant à l'origine de l'exploitation déraisonnée des ressources de la planète et de l'atteinte des limites planétaires. Au sein des pays à haut revenu, la notion de décroissance trouve un écho de plus en plus grand. Elle doit être envisagée prioritairement dans les économies saturées et déjà développées puisque, comme indiqué en introduction, la croissance est souvent nécessaire au développement, pour les pays à moyen et faible revenu, et que les efforts de réduction doivent être les plus conséquents dans les pays à hauts revenus puisqu'ils sont à l'origine de la majorité des émissions de GES.

Les structures de l'ESS doivent être force de proposition d'activités génératrices d'emploi dans la transition écologique et énergétique. L'innovation sociale doit permettre d'inventer de nouveaux modèles qui soient à la fois plus respectueux de l'environnement et qui permettent de lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Ce changement de paradigme et la sobriété dans les modèles économiques peuvent se traduire de différentes manières :

- **Recentrer la production de biens et services** sur ce qui est nécessaire à la réponse aux besoins de base, en concentrant l'innovation sur la réponse à des besoins réels et fondamentaux.
- **Déployer l'économie circulaire et l'économie du partage** pour limiter la pression sur les ressources naturelles et l'énergie consommées, et ce dans une multitude de secteurs : production de biens de consommation, de transport mais aussi d'infrastructures, urbanisme et utilisation des lieux et des espaces, etc.
- **Systématiser l'écoconception dans le design de nouveaux biens** de consommation, et lutter contre l'obsolescence programmée.
- **Créer des modèles de financement plus résilients** en utilisant localement les ressources financières disponibles au sein des acteurs locaux, de manière à gérer les risques au sein des communautés.

La comptabilité environnementale participe à l'émergence de nouveaux modèles de production et de distribution plus respectueux de l'environnement. Elle consiste à internaliser l'impact environnemental d'une structure dans le calcul de sa performance. En indexant la performance d'une entreprise sur sa capacité à générer un impact positif ou à limiter son impact négatif sur l'environnement, on recrée un système de comptabilité de la performance "économique" plus respectueux de l'environnement. Pour faire évoluer les politiques publiques, l'ESS peut tester des modèles et des solutions, apporter la vision terrain, jouer le rôle de laboratoire, de tête chercheuse qui peut manquer aux décideurs politiques. Par exemple, en France, le réseau Fermes d'Avenir est moteur dans l'expérimentation et le plaidoyer autour de la comptabilité triple capital.

D. PARTICIPER À RELOCALISER LES OUTILS DE PRODUCTION

L'ancrage territorial des OESS est un levier d'action fondamental à actionner dans le cadre de la transition écologique et énergétique :

- **Les OESS sont par essence implantées dans les territoires et au sein des communautés,** ils sont acteurs d'un développement local qui régénère et redéveloppe les territoires locaux grâce à la création d'emplois locaux souvent non-délocalisables, à la mobilisation des ressources locales (financements, savoir-faire, etc.), à la gestion du risque au sein de la communauté, et à la rétention et au réinvestissement des profits localement.
- **Les OESS ont la capacité de poursuivre simultanément plusieurs objectifs, qui peuvent donc être compatibles avec les intérêts locaux :** renforcer les marchés et économies locales, créer de la confiance et du lien social, jouer un rôle dans la gouvernance locale participative. [29]

Tous ces aspects convergent avec les besoins de la transition écologique et le recentrage sur l'économie réelle.

Un des causes du réchauffement climatique est la mondialisation et la concentration des outils de production à certains endroits de la planète (là où les salaires sont les plus faibles, de manière à baisser les coûts de production). Les faibles coûts de transport permettent d'alimenter toutes les régions du monde avec ces produits standardisés. Or, l'industrie est un socle important d'une économie résiliente. Même dans les économies tertiaires, beaucoup d'activités de services sont destinées aux industriels, et sont donc menacées par la désindustrialisation qui supprimerait leurs débouchés. La pandémie de Covid-19, qui s'est traduite par des tensions sur les matières premières, fermetures de frontières, limitation de la production à cause de confinements, a montré que des chaînes de production internationale voir nationale pouvaient être facilement fragilisées et n'étaient pas assez résilientes (gestion du risque, transparence dans la chaîne d'approvisionnement, collaboration et coopération, diversification).

• Il y a donc un enjeu important **à reconstituer un socle industriel, tout en permettant aux acteurs de l'ESS de prendre part à ce projet.** Les entreprises classiques et l'économie sociale peuvent travailler de pair dans cette optique : allier les capacités d'endettement & savoir-faire et techniques de transformation des entreprises classiques avec les matériaux bruts, ressources locales et l'appui des communautés de l'ESS. Pour pousser l'impact environnementale positif de cette réindustrialisation à son maximum, il faut idéalement que les produits issus de ces nouvelles industries soient éco-conçus, puisque relocalisation ne s'accompagne pas automatiquement d'écoconception.

• **Cette notion de collaboration entreprises classiques / économie sociale peut être poussée plus loin.** Dans une logique de décarboner l'économie, il est certain que les plus gros émetteurs de CO₂ qui doivent massivement diminuer leurs émissions sont majoritairement des acteurs privés. En effet, les OESS sont principalement des petites structures de service, et donc globalement leurs émissions sont relativement faibles.

Cependant elles ont un rôle à jouer dans la décarbonisation globale de l'économie en **opérationnalisant les stratégies et engagements de neutralité carbone des entreprises et industriels en tant que solutions locales**. Les solutions de terrain pour honorer leurs engagements sont souvent difficiles à trouver pour les gros donneurs d'ordre, alors que les acteurs de l'ESS, eux, connaissent le territoire et ont des solutions à proposer localement.

Les liens économie sociale-entreprises classiques pourraient être beaucoup plus systématiques pour assurer le développement d'économies locales, inclusives et durables.

• **Les acteurs de l'économie sociale pourraient s'approprier les langages et modes de communication des entreprises**, se faire connaître, et développer leurs débouchés grâce à la collaboration avec des entreprises "classiques". Cette collaboration doit être menée sur un pied d'égalité pour en optimiser les bénéfices pour toutes les parties impliquées.

• **Les entreprises "classiques" pourraient se tourner plus systématiquement vers des acteurs de l'ESS, et ce sur différents besoins** : plaidoyer et sensibilisation interne, prise en compte et connaissance des besoins des parties-prenantes d'un projet, opérationnaliser le déploiement des stratégies bas-carbone localement pour les rendre inclusives, etc. La coopération avec des acteurs de l'économie sociale est un véritable levier opérationnel et stratégique pour s'emparer de leur responsabilité sociétale et mettre en place leur transition bas carbone.

• **Les gouvernements locaux et nationaux ont un rôle important à jouer de facilitateur** : faciliter les partenariats et les échanges via des plateformes dédiées ou des rencontres par territoire, accompagner cette coopération en posant les cadres juridiques comme les joint-ventures sociales.

Les exemples de coopération sont nombreux, notamment sous le modèle de joint venture sociale.

Exemples d'initiatives :

> Par exemple Danone et la Grameen Bank se sont alliés au Bangladesh pour créer des usines de production de yaourt. L'objectif consiste à investir le moins de capitaux tout en payant au prix fort la main-d'œuvre et les matières premières –et sans recourir aux subventions. Ainsi, la **GRAMEEN DANONE FOODS SARL (GDFL)** conçoit des usines de production avec le moins de machines complexes de manière à maximiser le besoin en main d'œuvre pour créer de l'emploi, le lait est issu de micro-fermes locales, et le yaourt répond aux besoins nutritionnels des familles les plus pauvres, en milieu rural, tout en étant commercialisé en ville dans un enjeu de

rentabilité [30].

> **Au Brésil, l'entreprise Natura et l'ONG Imaflores et des communautés locales se sont alliés pour la production de la ligne de produits de beauté EKOS qui cherche à mettre en valeur la biodiversité du Brésil en utilisant des produits que seuls les peuples natifs utilisaient auparavant. Les collectivités qui possèdent le savoir-faire sont impliqués dans le projet et profitent des bénéfices de la ligne de produits, et l'extraction des matières premières répond à des critères de durabilité économique, sociale et écologique [31].**

E. ENGAGER DES CHANGEMENTS ET LÉGISFÉRER À L'OCCASION DE LA RELANCE VERTE ET SOCIALE

Dans le contexte de la pandémie du COVID, il est nécessaire d'orienter les financements publics de la relance pour qu'elle soit sociale et verte. L'idée est d'ancrer « dans le marbre », en « effet cliquet » (plus de retour en arrière possible), des choix structurels vers un horizon bas carbone, résilient, inclusif. Cette crise est l'opportunité qui nous de « recover better » de cette crise. De nombreux plans de relance sont axés sur la relance verte, comme le Green New Deal de la Commission Européenne. Cependant, il est difficile de savoir la part de ces financements qui est destinée aux acteurs de l'économie sociale, et qui permettrait de répondre à la fois à des enjeux sociaux et à des enjeux environnementaux. La transition écologique et énergétique va nous demander de faire plus avec des ressources (naturelles, économiques) en contraction. Cela va donc nécessiter un grand travail d'optimisation et donc de choix à prioriser, et en urgence. De nombreuses politiques sont accompagnées de plans de financement importants, mais les fonds arrivent difficilement jusqu'aux entrepreneurs sociaux.

L'Etat et les instances législatives ont un rôle fondamental à jouer pour faire évoluer les pratiques des entreprises et des consommateurs. Ils doivent légiférer pour mettre en place les mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, et intégrer les acteurs de l'ESS. L'efficacité du rôle de l'Etat est parfois questionnée sur différents aspects. Une légifération très développée peut se traduire par des lois difficilement intelligibles car trop nombreuses et complexes, ou par le manque de suivi pour en assurer le respect ce qui les rend inefficaces. Mais même si de nombreux écueils persistent, les lois et régulations restent des leviers essentiels pour faire évoluer les choses rapidement.

• **Tout l'enjeu est de légiférer en concertation avec les parties-prenantes concernées, pour mener à bien des réformes qui soient justes et équitables tout en étant efficaces pour répondre à l'urgence climatique.** Les législateurs peuvent par exemple accompagner d'incitations & contraintes, les pénalités & interdictions, pour engager et encourager le changement des comportements. Les interdictions restent l'outil le plus efficace en la matière, les mesures incitatives doivent être utilisées en complémentarité de mesures de réglementation. Par exemple, en parallèle à une surtaxe sur les produits polluants, l'éco-détaxe [32] serait un moyen de défiscaliser les produits respectueux de l'environnement et donc de "récompenser" les pratiques vertueuses.

• Dans cette optique de légiférer pour faire évoluer les pratiques et soutenir des pratiques vertueuses, **les gouvernements peuvent légiférer en intégrant la dimension sociale et les acteurs de l'ESS, pour ne pas opposer les objectifs sociaux et environnementaux.** Par exemple, il serait opportun de faire évoluer les cahiers des charges de la commande publique en faveur des acteurs de l'économie sociale. Conditionner les marchés avec des exigences de pratiques durables et compatibles avec l'environnement, et incluant des critères favorables aux OESS leur permettrait de renforcer leur contribution à la transition écologique tout en restant fidèle leur cœur social. Cela leur permettrait d'intégrer des mises en concurrence plus favorablement face à des entreprises classiques. Il est important que les gouvernements reconnaissent le potentiel des structures de l'ESS et prennent conscience du fait les cadres légaux et économiques actuels leur sont souvent défavorables par rapport aux entreprises classiques.

• **Les acteurs publics sont de plus en plus incités à prendre en compte les enjeux sociaux de la transition écologique et énergétique.** La crise écologique et la crise sociale sont deux mouvements convergents. Les mesures écologiques ou économiques mises en place sans tenir compte des réalités sociales et régionales variables, se traduisent souvent par l'augmentation des inégalités et peuvent donc être à l'origine de conflits sociaux. Les exemples sont nombreux : les Bonnets Rouges en France en 2013 (écotaxe sur les poids lourds, entre autres), le mouvement des Gilets Jaunes en France en 2019 (écotaxe sur les carburants, entre autres), l'insurrection populaire au Chili en 2019 (plusieurs mesures d'austérité dont l'augmentation du prix du ticket de métro). Au-delà de l'acceptabilité des mesures écologiques, l'enjeu porte également sur la nécessité d'intégrer l'humain dans les nouveaux modèles, respectueux de l'environnement.

Enfin, la commande publique peut jouer un rôle structurant : à prestation équivalente, une collectivité publique pourrait favoriser une OESS. Les gouvernements locaux et nationaux peuvent par exemple valoriser dans les cahiers des charges de commande publique l'ancrage territorial d'un fournisseur, la gouvernance partagée, la redistribution des profits en faveur de la structure ou de l'objectif d'impact social, de même que des critères comme la part de produits issus de l'agriculture biologique pour des contrats de restauration, ou l'insertion. Tous ces

sujets apparaissent encore trop peu dans les cahiers des charges, mais ils pourraient devenir des critères plus systématiques.

Les besoins des structures de l'économie sociale sont largement abordés dans le guide Financement de l'Alliance. En particulier, l'investissement à impact, qui doit poursuivre des finalités d'impact social ou environnemental, en parallèle des objectifs financiers, est largement étudié dans ce guide. L'enjeu est de guider les capacités d'investissement vers les acteurs de la transition écologique. A ce sujet, en Afrique du Sud, l'organisation non lucrative de soutien à l'économie verte GreenCape a créé un fond de soutien aux PME et micro-entreprises le Green Outcomes Fund. Ce fond vise à encourager une plus grande allocation de capital vers les entreprises vertes par les gestionnaires de fonds locaux, et également à inciter un reporting plus important et de meilleure qualité des impacts environnementaux.

La question du coût et du financement est déterminante puisque la transition écologique et énergétique est rarement rentable à court terme, et coûte très majoritairement plus qu'elle ne rapporte, d'un point de vue strictement financier et à court terme. Tout dépend en fait de la matrice avec laquelle on raisonne et de l'échelle de temps. Si l'on prend en compte les coûts environnementaux et climatiques, l'action est évidemment beaucoup plus rentable à long terme. La notion de coûts évités est un élément essentiel et équilibre la balance en faveur de modèles économiques bénéficiant de subventions publiques ou privées : les subventions permettent des économies à moyen et long terme en évitant des coûts écologiques et sociaux. Si les coûts sociaux sont plus largement acceptés (assurance chômage, minima sociaux, assurance maladie, etc), les coûts environnementaux sont de plus en plus officiellement reconnus. Par exemple, le secteur de l'assurance alerte sur les coûts du changement climatique et des catastrophes écologiques. Plus les risques de catastrophes naturelles liées au changement climatique augmentent (incendies de forêt, inondations, tempêtes ou de grêle), plus les assureurs devront ajuster leurs prix à la hausse en fonction de ces risques, il est même probable qu'ils refuseront d'assurer dans le pire des cas. À long terme, cela pourrait devenir un problème social [33].

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

- Anita AHUJA, Co-fondatrice & Présidente de Conserve India
- Monique AYI Epse NKAMGNA, Maire de Dzeng & Présidente a.i du REMCESS
- Sue RIDDLESTONE, Directrice générale et cofondatrice de Bioregional & membre fondatrice de Catalyst 2030
- Armelle WEISMAN, Directrice Opérationnelle du Campus de Versailles, Présidente du Réseau Entreprendre Paris & Membre du Campus de la Transition
- Xavier de BENAZE, Secrétaire général du Campus de la Transition et jésuite
- Carlos DE FREITAS, conseiller exécutif, Global Fund for Cities Development (FMDV)
- Vincent JECHOUX, Chef de pôle & Andrea SEGURA, Chargée de mission « développement durable », Pôle Climat et développement, Mission Permanente de la France aux NU
- Marianne NGOM, Cheffe de projet AGreenLab chez Makesense Africa
- Bertil de FOS, Directeur chez AUXILIA
- Valentin HERVOUET, Spécialiste du Management de Programme, Planète Urgence
- Louis PREVOST, Directeur de Oribi Village
- Wafaa NAIM EL IDRISSE, Directrice & Thomas PERARD, Responsable du Développement, Bidaya
- Rachid ABIDI, Directeur du Lab'ESS
- Pauline PIGOTT, Consultant senior Deloitte Développement Durable

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RAPPORTS

- [2] IPBES (2019). Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. [S. Díaz, J. Settele, E. S. Brondizio E.S., H. T. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneeth, P. Balvanera, K. A. Brauman, S. H. M. Butchart, K. M. A. Chan, L. A. Garibaldi, K. Ichii, J. Liu, S. M. Subramanian, G. F. Midgley, P. Miloslavich, Z. Molnár, D. Obura, A. Pfaff, S. Polasky, A. Purvis, J. Razzaque, B. Reyers, R. Roy Chowdhury, Y. J. Shin, I. J. Visseren-Hamakers, K. J. Willis, and C. N. Zayas (eds.)]. IPBES secretariat, Bonn, Germany. 56 pages.
- [3] Pörtner, H.O., Scholes, R.J., Agard, J., Archer, E., Arneeth, A., Bai, X., Barnes, D., Burrows, M., Chan, L., Cheung, W.L., Diamond, S., Donatti, C., Duarte, C., Eisenhauer, N., Foden, W., Gasalla, M. A., Handa, C., Hickler, T., Hoegh-Guldberg, O., Ichii, K., Jacob, U., Inzarov, G., Kiessling, W., Leadley, P., Leemans, R., Levin, L., Lim, M., Maharaj, S., Managi, S., Marquet, P. A., McElwee, P., Midgley, G., Oberdorff, T., Obura, D., Osman, E., Pandit, R., Pascual, U., Pires, A. P. F., Popp, A., Reyes, García, V., Sankaran, M., Settele, J., Shin, Y. J., Sintayehu, D. W., Smith, P., Steiner, N., Strassburg, B., Sukumar, R., Trisos, C., Val, A.L., Wu, J., Aldrian, E., Parmesan, C., Pichs-Madruga, R., Roberts, D.C., Rogers, A.D., Díaz, S., Fischer, M., Hashimoto, S., Lavorel, S., Wu, N., Ngo, H.T. 2021. IPBES-IPCC co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change; IPBES and IPCC. DOI:10.5281/zenodo.4782538
- [5] Habitat III (2016). Conférence des Nations Unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable. Nouveau Programme pour les Villes (NUA). 17-20 Octobre 2016. <http://uploads.habitat3.org/hb3/NUA-French.pdf>
- [6] European Commission. (2020) « Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the council establishing the framework for achieving climate neutrality and amending Regulation (EU) 2018/1999 ». European Climate Law. Brussels. March 2020. EUR-Lex - 52020PC0080 - EN - EUR-Lex (europa.eu)
- [8] United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). 1992. New York. USA. convfr.pdf (unfccc.int)

[9] Gore T., Alestig M., Ratcliff A. (2020). « Combattre les inégalités des émissions de CO2. La justice climatique au cœur de la reprise post-covid 19. ». OXFAM France. Document d'informations média. Septembre 2020. <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2020/09/Resume-Rapport-Oxfam-Combattre-Inegalites-Emissions-CO2.pdf>

[10] RIPESS. (2015) Vision globale de l'économie sociale solidaire : convergences et différences entre les concepts, définitions et cadres de référence.

[11] Centre international de formation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). (2011) « Document de référence : Economie sociale et solidaire : Notre chemin vers le travail décent. ». Deuxième édition de l'Académie sur l'ESS. Octobre 2011. Canada. https://base.socioeco.org/docs/wcms_166368.pdf

[12] Comité International de la Croix Rouge (CICR). (2020) « Quand la pluie devient poussière. Comprendre et atténuer les effets conjugués des conflits armés et de la crise climatique et environnementale sur la vie quotidienne des personnes touchées. ». Genève. [When rain turns to dust \(icrc.org\)](http://www.icrc.org)

[13] Nicol M., Hubert R., Cochran I., Leguet B. (2017) « Gérer les risques de transition de son portefeuille : de la théorie à la pratique ». Institute for Climate Economics. (I4CE). Paris. Avril 2017. <https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2017/04/17-04-I4CE-Point-Climats-R%C3%A9sum%C3%A9-Risques-climatiques-et-acteurs-financiers.pdf>

[15] Dussud, F.X., Joassard, I., Wong F., Duvernoy, J., Morel, R. (2016) « Repères. Chiffres clés du climat. France et Monde. Edition 2016 ». Commissariat général au développement durable. DGEC - SCEE. Institute for Climate Economics Paris. 2016. https://www.connaissancedesenergies.org/sites/default/files/pdf-actualites/rep_-_chiffres_cles_du_climat_2016.pdf

[16] Rüdinger, A. (2019). « Energie citoyenne : où en sont la France et l'Allemagne ? ». Heinrich Böll Stiftung. Paris. 26 Avril 2019. [disponible en ligne le 16.07.2021]. <https://fr.boell.org/fr/2019/04/26/energie-citoyenne-ou-en-sont-la-france-et-lallemagne>

[17] Innogence Consulting. (2018) « État des lieux du marché des kits solaires en Afrique : Acteurs, Marchés, Investissements, Produits et Tendances ». Montreuil. <https://sun-connect-news.org/fileadmin/DATEIEN/Dateien/New/Etat-Des-Lieux-Du-PayGo-Solaire-en-Afrique.pdf>

[19] Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Île-de-France (CRESS IDF). (2020) « Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire en Île-de-France, des acteurs de la Transition Ecologique et Énergétique. État des lieux. ». Montreuil. https://www.cressidf.org/wp-content/uploads/2020/02/Etude_TEE_CRESS_IDF-1.pdf

[22] Grisel, L., Osset, P. (2004). « L'analyse du cycle de vie d'un produit ou d'un service ». AFNOR. 360p. Paris.

[24] Hilton, M., et al. (2019) « Extended Producer Responsibility (EPR) and the Impact of Online Sales », OECD Environment Working Papers, n° 142, Éditions OCDE, Paris, 2019. <https://doi.org/10.1787/cde28569-en>.

[25] Townend R., Skinner G. (2021) « EARTH DAY 2021 : Public opinion on and action on climate change ». IPSOS Global Advisors. April 2021. Version 1. <https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2021-04/Global%20Earth%20Day%202021.pdf>

[26] Pech, T., Pisani-Ferry, C. (2020). « Convention citoyenne pour le climat : Quelques enseignements pour l'Avenir ». TERRA NOVA THINK TANK. Septembre 2020. [Terra Nova | Convention Citoyenne pour le Climat : quelques enseignements pour l'avenir \(tnva.fr\)](http://www.tnva.fr)

[27] Oraftik, C., McGregor, C., Guttentag, M., Hume, V. (2021) « Climate Entrepreneurship in Developing Economies. Supporting Entrepreneurs Tackling Climate Change ». Aspen Network of Development Entrepreneurs. The Lemelson Foundation. March 2021. [ande-climate_entrepreneurshi.pdf \(ymaws.com\)](http://www.aspenclimateentrepreneurship.com)

[29] UNTFSSSE. (2014). « Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development ». Position Paper. https://base.socioeco.org/docs/position_paper_tfsse.pdf

[30] Renouard, C., Corteel, P.L., Rouvier, L., Flipo, G. (2012). « Grameen Danone in Bangladesh : Building, Rebuilding and Sustaining the Social Business ». ESSEC Business Cases. <https://knowledge.essec.edu/fr/sustainability/grameen-danone-au-bangladesh.html>

- Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services - Intergovernmental Panel on Climate Change. (2021). « Co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change. ». DOI:10.5281/zenodo.4782538. <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-37685-rapport-atelier-giec-ipbes-climat-biodiversite.pdf>

- IPCC. (2013). « Climate Change 2013. The Physical Science Basis ». Working Group. Contribution to the Fifth Assessment Report. Cambridge University Press.

- IPCC. (2019). Summary for Policymakers. In: IPCC Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, V. Masson-Delmotte, P. Zhai, M. Tignor, E. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Nicolai, A. Okem, J. Petzold, B. Rama, N.M. Weyer (eds.)]. In press

ARTICLES DE JOURNAUX

[1] MCSweeny, Robert. « Explainer: Nine 'tipping points' that could be triggered by climate change ». CarbonBrief. Clear On Climate. Publié en ligne le 10 Février 2020. [Lu en ligne le 16.07.2021]. [Explainer: Nine 'tipping points' that could be triggered by climate change | Carbon Brief](https://www.carbonbrief.org/explainer-nine-tipping-points-that-could-be-triggered-by-climate-change)

[4] Fricot, Pauline. « Réchauffement climatique. Le Seuil critique de 1.5°C risque d'être atteint d'ici 2025, alerte l'ONU ». Novethic Environnement. Publié en ligne le 27 Mai 2021. [Lu en ligne le 16.07.2021], https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/changement-climatique-le-seuil-critique-de-1-5-c-risque-d-etre-atteint-d-ici-2025-149849.html?utm_source=Abonn%C3%A9s+Novethic&utm_campaign=7dd96554b5-EMAIL_CAM-PAIGN_2021_05_27_02_46&utm_medium=email&utm_term=0_2876b612e6-7dd96554b5-171569378

[14] Fabre, Marina. « Après la condamnation de Shell aux Pays-Bas, les litiges climatiques deviennent un vrai risque pour les entreprises. » Novethic Environnement. Publié en ligne le 03 Juin 2021. [Lu en ligne le 16.07.2021]. https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/apres-la-condamnation-de-shell-aux-pays-bas-les-litiges-climatiques-deviennent-un-vrai-risque-pour-les-entreprises-149859.html?utm_source=Abonn%C3%A9s+Novethic&utm_campaign=02915f5bea2-EMAIL_CAM-PAIGN_2021_06_03_03_25&utm_medium=email&utm_term=0_2876b612e6-02915f5bea2-171569378

[18] Action Contre la Faim. « Qu'est-ce que la malnutrition ? » Blog Santé. Publié en ligne le 19 Juin 2020. [Disponible en ligne le 16.07.2021]. <https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/quest-ce-que-la-malnutrition/>

[20] Boughriet, Rachida. « Bâtiments tertiaires : comment répondre aux nouvelles obligations de rénovation ? ». Actu Environnement. Bâtiments. Publié en ligne le 05 Février 2020. [Lu en ligne le 16.07.2021]. <https://www.actu-environnement.com/ae/news/batiments-tertiaires-reponse-nouvelles-obligations-renovation-34920.php4>

[23] Lucchese, Vincent. « Fin du monde, fin de mois : même combat ? ». Usbek&Rica. Publié en ligne le 7 Décembre 2018. [Lu en ligne le 16.07.2021]. <https://usbeketrica.com/fr/article/fin-du-monde-fin-de-mois-meme-combat>

[28] Nugent, Ciara. « Amsterdam Is Embracing a Radical New Economic Theory to Help Save the Environment. Could It Also Replace Capitalism? ». TIME Magazine, TIME 2030. Publié en ligne le 22 Janvier 2021 [Lu en ligne le 16.07.2021]. <https://time.com/5930093/amsterdam-doughnut-economics/>

[31] Racca Stoffel, Antonela, « L'Amérique Latine, sur la voie de partenariats de plus en plus poussés ». Investir&+. Publié en ligne le 19 Février 2018. [Lu en ligne le 16.07.2021]. <https://fr.investiretplus.com/index.php/2018/02/19/lamerique-latine-sur-la-voie-de-partenariats-de-plus-en-plus-pousses/>

[33] Ludovic Dupin, « Quand le réchauffement climatique rend l'assurance inabordable ». Novethic en ligne. Publié le 29 Mars 2019 [Lu en ligne le 16.07.2021]. <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/edito-video-quand-le-rechauffement-climatique-rend-l-assurance-inabordable-147077.html>

PAGES INTERNET

[7] United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). « The Paris Agreement. Key aspects ». November 2016. Consulté en ligne le 16.07.2021. <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>

[21] Eco-conception. Catégories d'impact. [Catégories d'impacts \(ACV\) - Pôle Eco conception \(eco-conception.fr\)](https://www.eco-conception.fr/). Consulté en ligne le 16.07.2021.

[32] Eco détaxe. « Éco-détaxe : La Transition Environnementale accessible et désirable. Une baisse de TVA pour les produits les plus respectueux de l'environnement ». [Accueil - Éco-détaxe \(ecodetaxe.eu\)](https://www.ecodetaxe.eu/). Consulté en ligne le 16.07.2021. ». Le Monde.fr, 24 septembre 2020, www.lemonde.fr/economie/article/2020/09/24/bercy-relande-les-contrats-a-impact_6053413_3234.html.

• Romei, Valentina. « Global Savers' \$5.4tn Stockpile Offers Hope for Post-Covid Spending ». Financial Times, 18 avril 2021, www.ft.com/content/8cbfe40d-1ce1-4dc6-bcb2-1314b77b9443.

REJOIGNEZ L'ALLIANCE PACT FOR IMPACT

Si vous aussi, vous avez l'ambition de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux de notre siècle, rejoignez-nous et participez à bâtir une alliance ambitieuse !

www.pact-for-impact.org
contact@pact-for-impact.org



@Pactforimpact



Pact for Impact